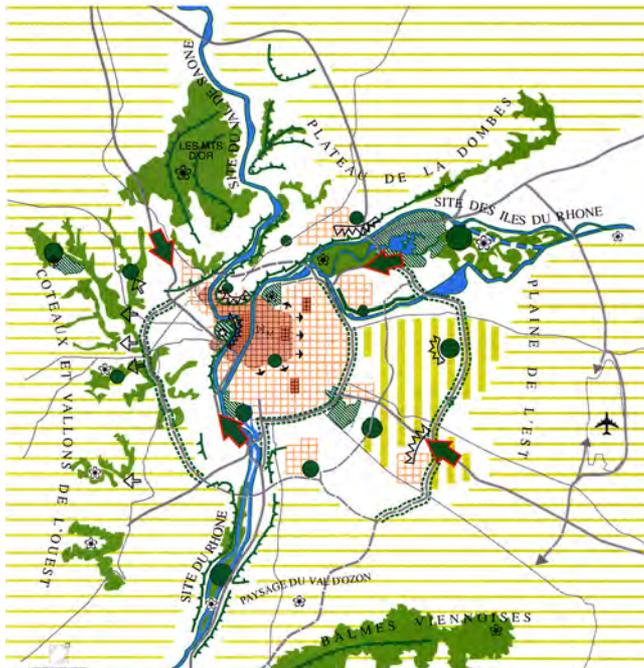


# Corso di Tecniche di pianificazione e progettazione urbanistica

a.a. 2019/20



## Lione

Dal paesaggio, esperienze  
e riflessioni sul progetto  
e il governo delle trasformazioni  
nella città contemporanea

Elena Marchigiani  
emarchigiani@units.it

Trieste, 05 maggio 2020

Il paesaggio è una determinata parte di territorio, così come è percepita dalle popolazioni, il cui carattere deriva dall'azione di fattori naturali e/o umani e dalle loro interrelazioni.

Il paesaggio è in ogni luogo un elemento importante della qualità della vita delle popolazioni: nelle aree urbane e nelle campagne, nei territori degradati, come in quelli di grande qualità, nelle zone considerate eccezionali, come in quelle della vita quotidiana ...

Consiglio d' Europa, *Convenzione europea del paesaggio*, Firenze, 2000

# L'evoluzione della nozione di paesaggio in Italia

- **1922\_Paesaggi da difendere** (Benedetto Croce, l. n. 778): elementi puntuali riconosciuti come bellezze naturali e immobili di particolare valore storico
- **1939\_Paesaggi «da cartolina»** (Giuseppe Bottai, l. n. 1497): tutela episodica e soggettiva di particolari siti naturali e storici di pregio, rilevanti dal punto di vista estetico
- **1947\_Paesaggio tra i principi fondamentali dello Stato** (Costituzione): interesse prevalente, anteposto a interessi differenti (sia pubblici, sia privati), specie se urbanistico-edilizi
- **1985\_Paesaggio come oggetto di pianificazione** (l. Galasso, n. 431): vincolo di zone geograficamente riconosciute (territori costieri; territori contermini ai laghi, fiumi torrenti e corsi d'acqua; montagne oltre i 1.200/1.600 metri; ghiacciai; parchi e riserve nazionali e regionali; territori coperti da foreste e boschi; usi civici e università agrarie; zone umide; vulcani; aree archeologiche)
- **2004\_Beni vincolati e paesaggi in trasformazione** (Codice dei Beni Culturali e del Paesaggio, dlgs n. 42 e smi): il difficile tentativo di riportare a coerenza tutela e progetto

## Oggi tutto è paesaggio?

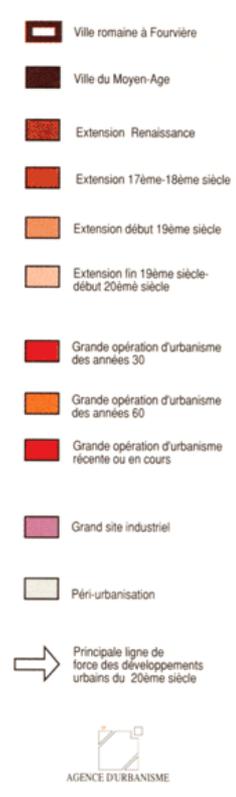
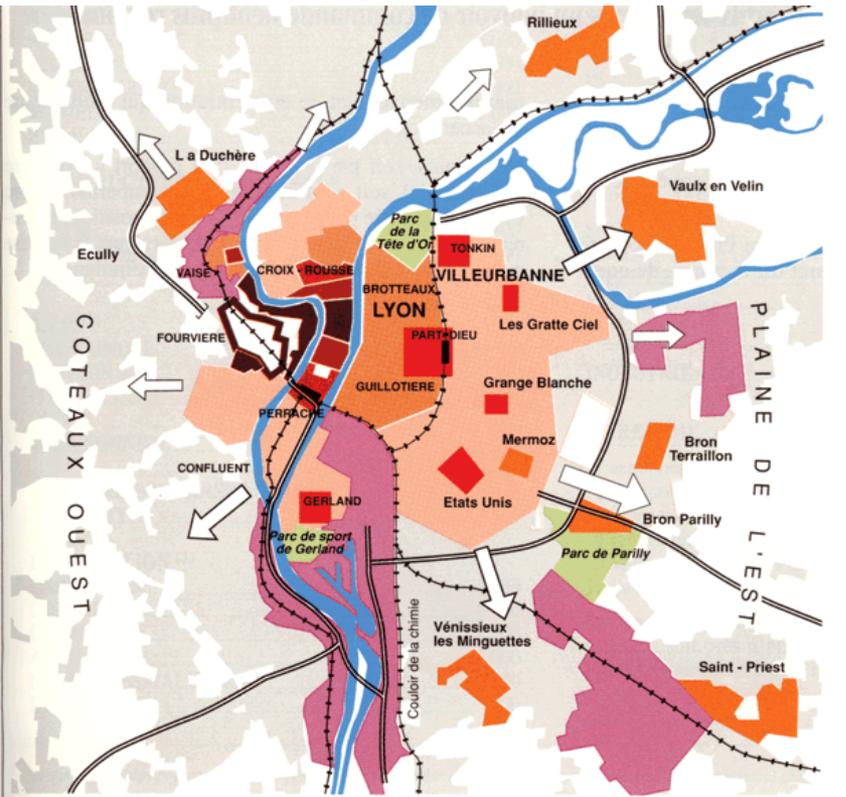
Un allargamento di significati e ambiti, che impone una riflessione:

- la crescente attenzione per il paesaggio invita ad assumere nuovi punti di vista sui territori urbani contemporanei?
- e se sì, questi nuovi punti di vista hanno introdotto e/o supportato innovazioni nelle pratiche dell'azione pubblica di governo del territorio, nelle forme e nei modi del progetto urbanistico?



**Lione.  
Un laboratorio per il progetto dei paesaggi metropolitani**

# Questioni di competitività e riequilibrio territoriale come motore per ...



I "pieni"

I "vuoti"

## ... tornare a ragionare sul corretto funzionamento della “macchina territoriale”

Dispersione insediativa, consumo di suolo



Frammentazione di spazi aperti di diversa natura

Assenza di qualità urbana nelle aree centrali e periferiche, di relazioni tra le parti di una città che ha cambiato radicalmente scala (segregazione spaziale, sociale, economica)

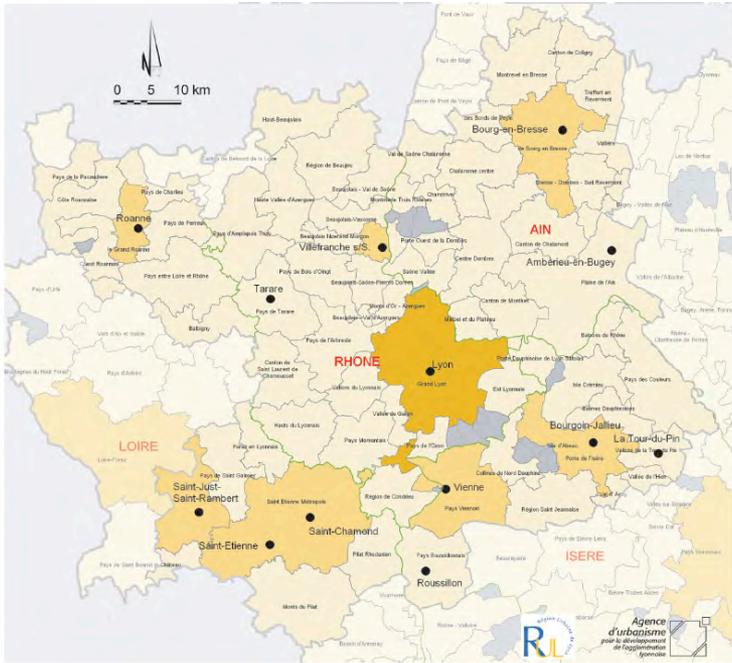
Processi di dismissione delle attività produttive e formazione di vuoti interni ai tessuti urbani

Congestione del traffico, inadeguatezza del trasporto pubblico

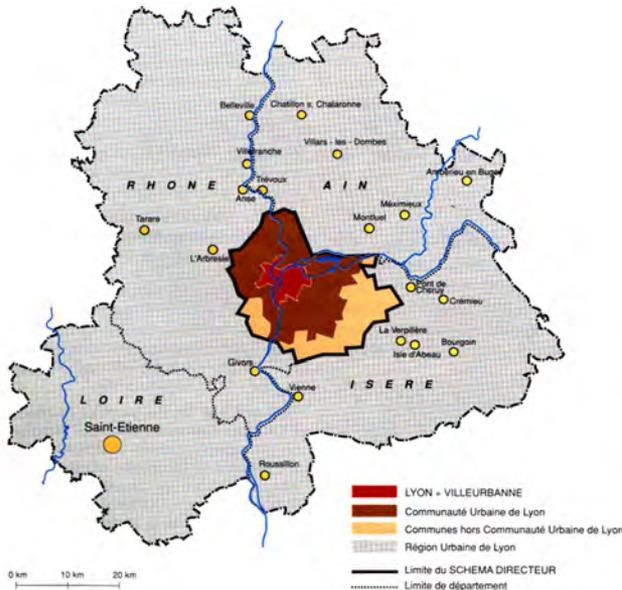
Mancanza di capace di attrarre nuove attività economiche

**Osservare e governare i territori dell'urbano  
a una diversa scala**

# Dalla sommatoria di ambiti amministrativi all'intercomunalità



Communauté urbaine  
 Communauté d'agglomération  
 Communauté de commune



LYON - VILLEURBANNE  
 Communauté Urbaine de Lyon  
 Communes hors Communauté Urbaine de Lyon  
 Région Urbaine de Lyon  
 Limite du SCHEMA DIRECTEUR  
 Limite de département



Périmètre du SCHEMA DIRECTEUR  
 Périmètre de la Communauté Urbaine de Lyon  
 Limite de commune  
 Tache urbaine

**Rinnovare strumenti e atteggiamenti progettuali,  
ridando centralità all'interpretazione  
dei caratteri del contesto**

# Dalla previsione alla prospettiva, dalla separazione alla connessione

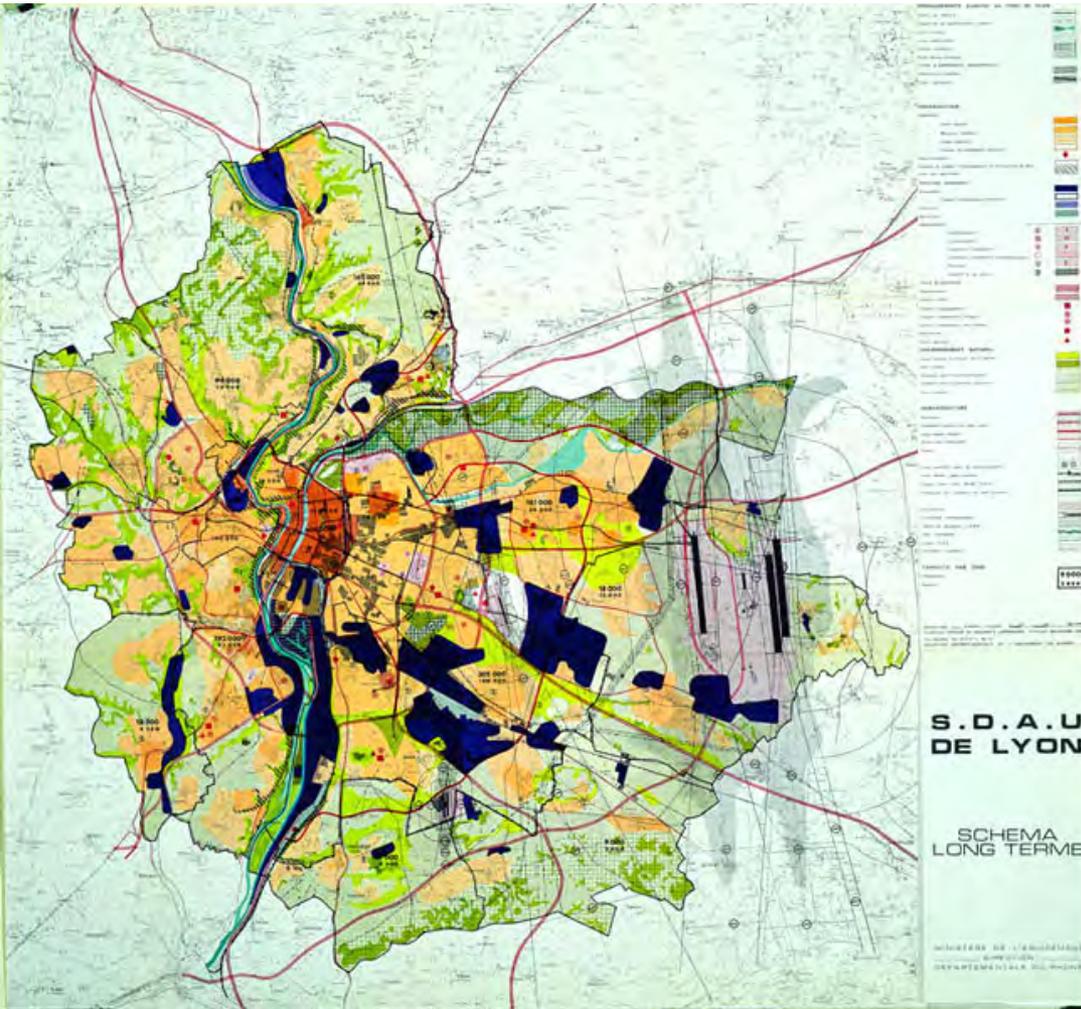
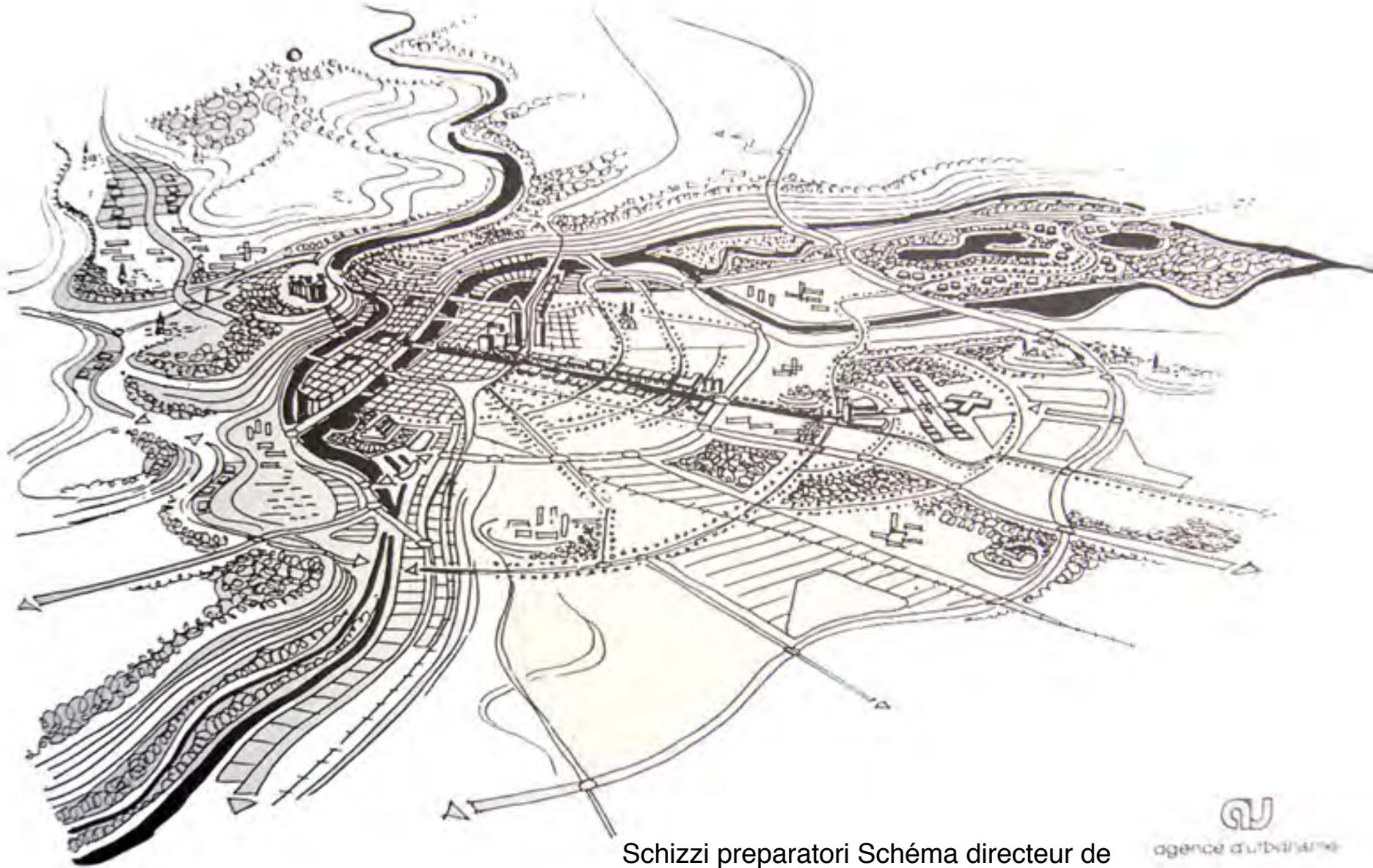


Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de Lyon, 1978



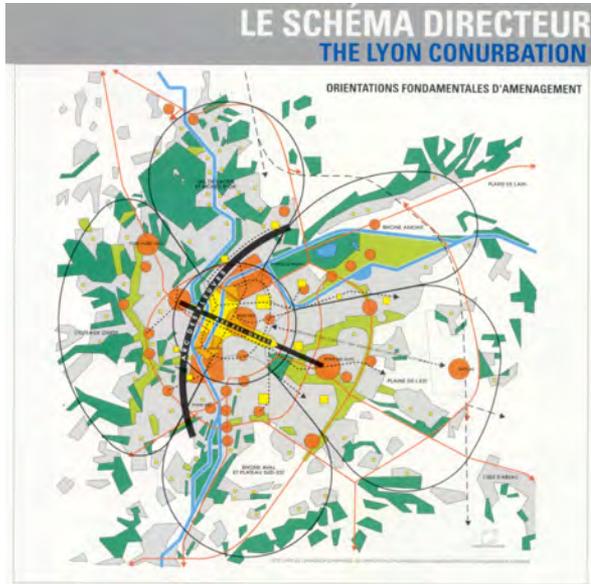
Schizzi preparatori Schéma directeur de l'Agglomération Lyonnaise (Lyon 2010), 1988-1992

**Un'agglomerazione urbana con storia e una geografia.  
Ripartire dalle determinanti ambientali**

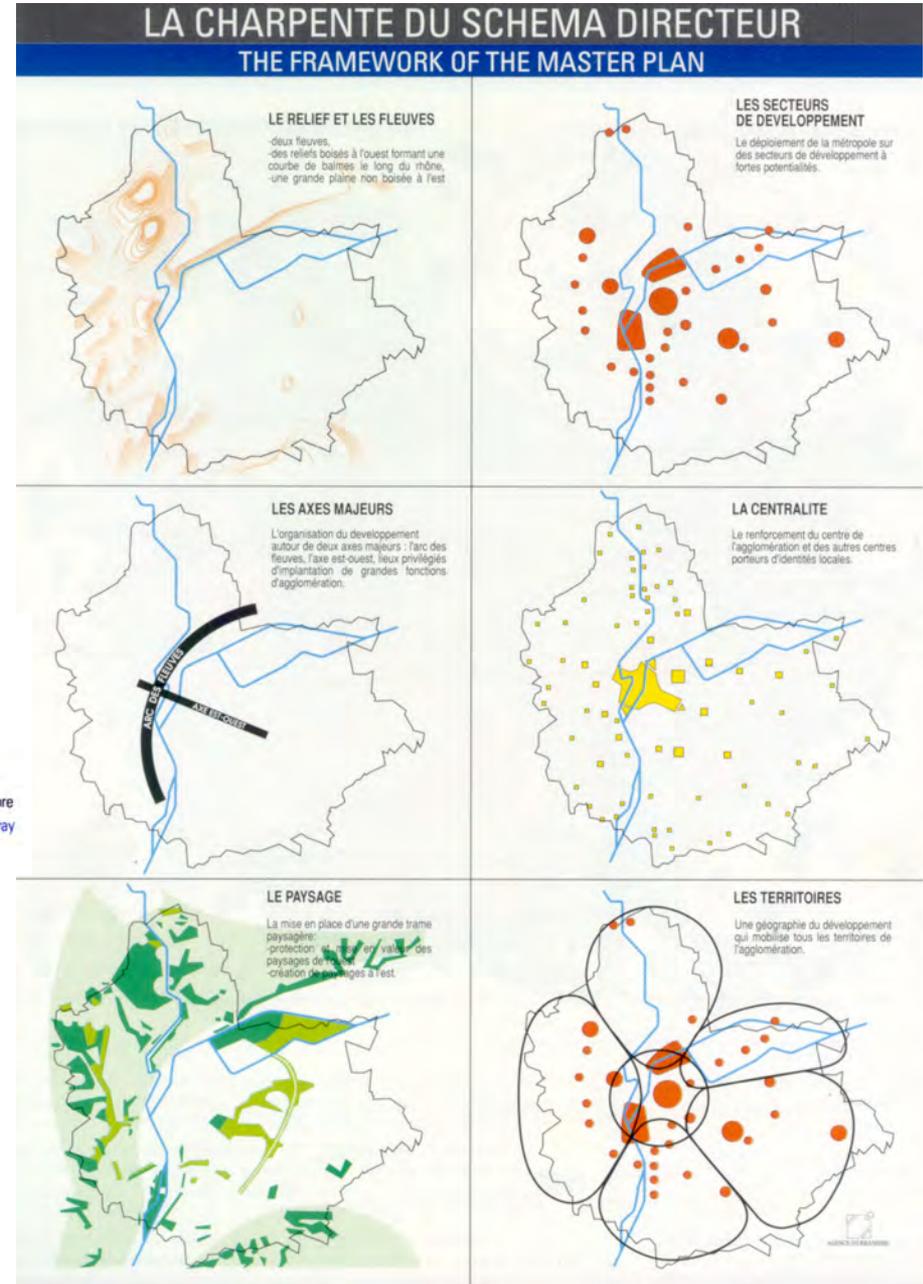


Schizzi preparatori Schéma directeur de  
l' Agglomération Lyonnaise (Lyon 2010), 1988-1992

# Le "figure" della trasformazione: il paesaggio come struttura

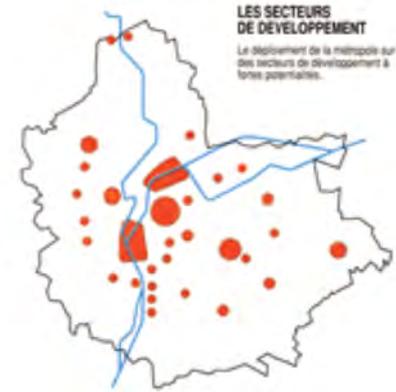
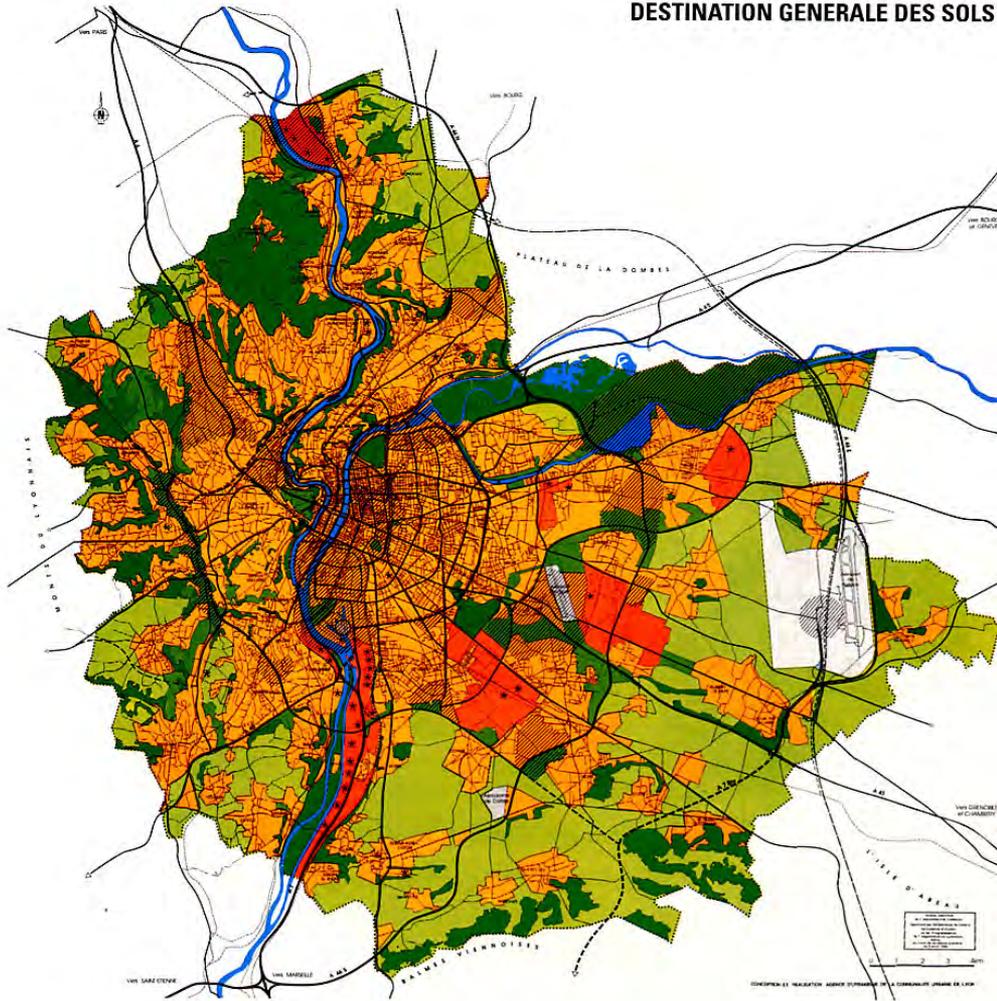


- |  |   |  |                              |  |  |
|--|---|--|------------------------------|--|--|
|  | L'aire urbaine<br>The urban area  |  | La centralité<br>Centricity  |  | Le réseau de voirie<br>Roadway network   |
|  | Les axes majeurs<br>Major axes  |  | Le paysage<br>Landscaping    |  | Le contournement T.G.V.<br>T.G.V by-pass   |
|  | Les nouveaux points d'appui du développement économique et urbain<br>New points of support for urban and economic development |  | Les territoires<br>The areas |  | Le réseau de transport en commun en site propre<br>The public transport system on separate roadway |



# Paesaggi periurbani. Ridare forma alla metropoli lavorando su margini e spazi interclusi

## DESTINATION GENERALE DES SOLS



Territoire urbain Urban territory	Plate-forme portuaire ou aéroportuaire Port or airport facility	Voie ferrée nouvelle : T.G.V. New T.G.V. rail track
Grand pôle économique à dominante industrielle Major, predominantly industrial, economic zone	Périmètre du Schéma Directeur Master plan boundary	Voie ferrée Railway
Site naturel inaltérable Natural site for conservation	Site de développement stratégique Strategic development site	Métro Underground
Espace d'intérêt paysagé Site of landscaping interest	Voirie structurante Roadways of structural importance	Prolongement métro ou autre technologie Extension of Underground or other facility
Espace agricole Agricultural land	Voie structurante à l'étude Roadway of structural importance under study	Etablissement présentant un risque technologique majeur Establishment presenting major technological risk

**Promuovere interazioni e integrazioni di politiche,  
strumenti, attori come obiettivo di un'azione pubblica  
che non solo promuove,  
ma che fa anche (e soprattutto) regia**

# Piani a tema. Azioni puntuali, azioni di connettivo

Plan Bleu



Plan vert

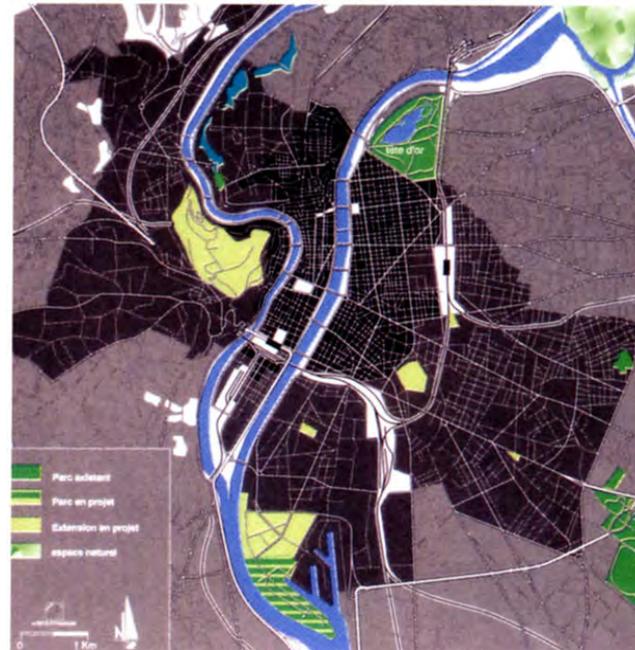
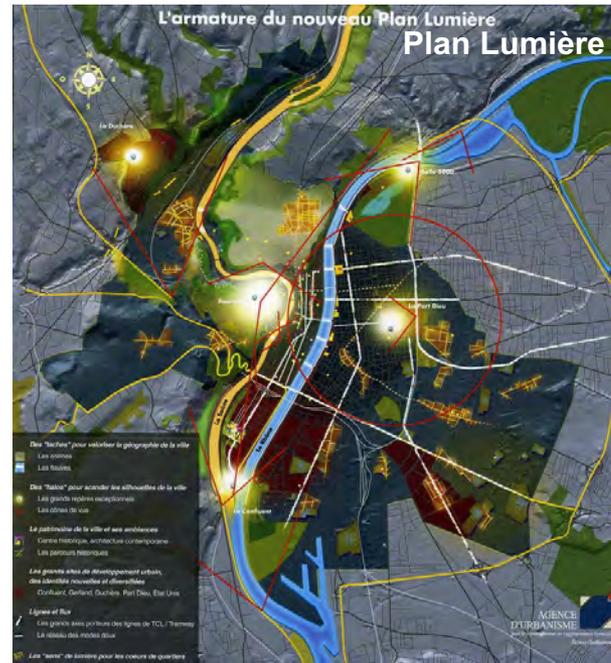


Schéma  
d'aménagement  
des Espaces  
Publics



L'armature du nouveau  
Plan Lumière



PROTECTION  
DES SITES  
ET DU PATRIMOINE



# Bleu + Vert





# Plan Lumière





# Strumenti per indirizzare processi tutela, gestione e pianificazione del paesaggio. La sostenibilità come esito di una pluralità di azioni



Charte de l'écologie urbaine, 1997-2001

## Sommaire

### Introduction

- Avancement du plan d'action par thème [p 3](#)
- Territoires urbains  [p 5](#)
- Territoires périurbains  [p 21](#)
- Eau  [p 35](#)
- Déchets  [p 49](#)
- Air  [p 59](#)
- Bruit  [p 71](#)
- Energie  [p 81](#)
- Risques  [p 89](#)
- Observatoire  [p 101](#)
- Information  [p 107](#)
- Annexes [p 123](#)

Fonctions de notation  
Tableau récapitulatif

# Territori urbani: rivegetalizzazione, riconquista delle aree degradate, mobilità “dolce”



-  mise en valeur des berges et des sites fluviaux
-  mise en valeur et protection du site urbain
-  paysage urbain à améliorer
-  ensemble urbain et architectural
-  site d'entrée de ville à valoriser
-  grand parc d'agglomération existant
-  création ou extension de parcs urbains
-  qualification de l'environnement des grandes voiries
-  mise en valeur de site archéologique
-  mise en valeur des points de vue
-  continuité de maillage urbain à développer

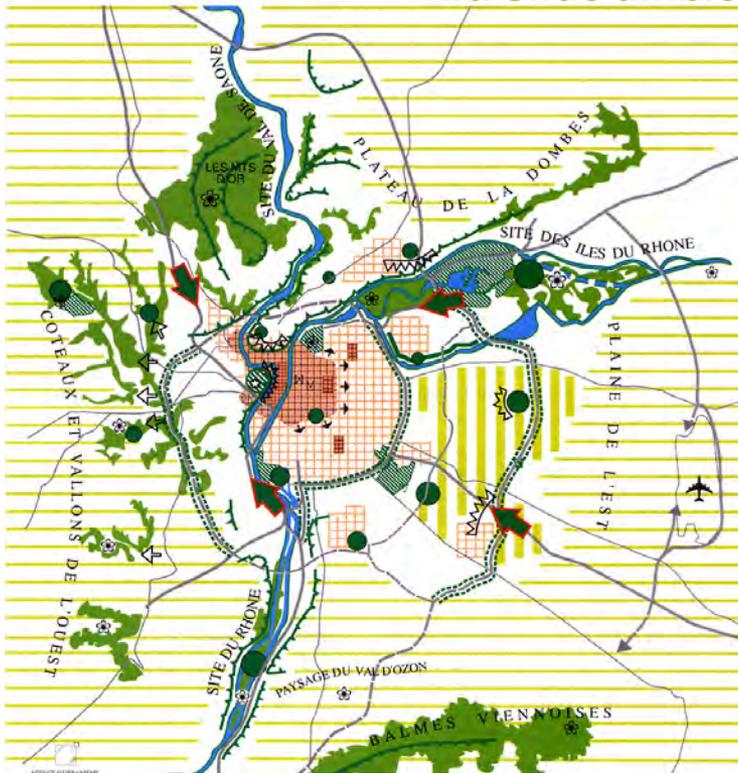
## TERRITOIRES URBAINS : 63%

1	Le verdissement des friches industrielles	64%
2	Des clauses environnementales pour les marchés publics	10%
3	Des outils pour une meilleure qualité du paysage urbain	95%
4	La requalification de l'espace public des centres urbains	80%
5	La requalification des entrées de ville	50%
6	Des lignes fortes pour un transport collectif performant et attractif	100%
7	Une Charte pour les implantations industrielles	50%
8	Des Chartes partenariales	0%
9	Renforcer l'offre des transports en commun et la rendre plus attractive	60%
10	Développer l'usage du vélo dans le Grand Lyon	100%
11	Favoriser la place des cyclistes et des piétons	55%
12	Adopter une Charte des arbres du Grand Lyon	87%
13	Favoriser les plantations d'arbres en milieu urbain	100%
14	Poursuivre les travaux de recherche sur les arbres en milieu urbain	44%
15	Développer l'offre de jardins familiaux	60%

- promuovere la qualità degli spazi aperti verdi nelle aree urbanizzate (residenziali e produttive);
- riconvertire le friches industriali anche tramite piantumazioni e inserimento di materiali vegetali;
- riqualificare gli spazi delle infrastrutture, riorganizzare viabilità e trasporti pubblici per favorire ciclisti e pedoni;
- sviluppare e rinnovare le piantumazioni urbane, promuovere la realizzazione di “jardins familiaux” e piccoli giardini collettivi;
- facilitare l'accesso spazi di interesse paesaggistico e ai siti naturali.



# Territori periurbani: il progetto delle campagne urbane, tra sfide ambientali, economiche e sociali



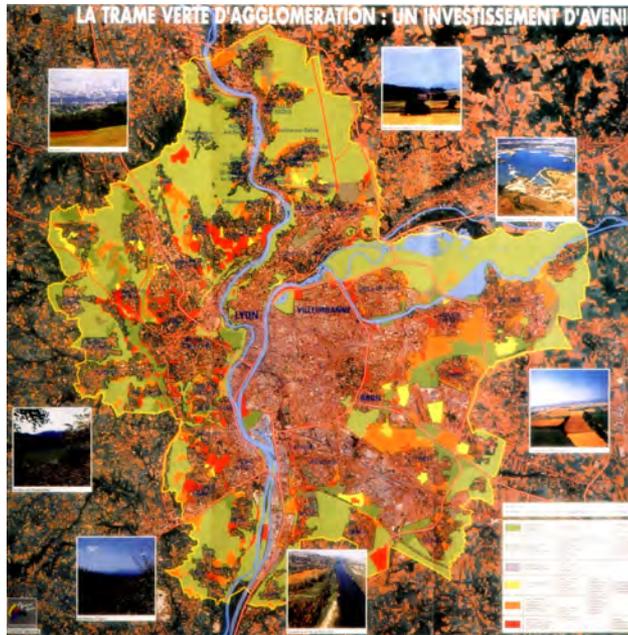
-  mise en valeur des berges et des sites fluviaux
-  mise en valeur et protection du site urbain
-  paysage urbain à améliorer
-  ensemble urbain et architectural
-  site d'entrée de ville à valoriser
-  grand parc d'agglomération existant
-  création ou extension de parcs urbains
-  qualification de l'environnement des grandes voiries
-  mise en valeur de site archéologique
-  mise en valeur des points de vue
-  continuité de maillage urbain à développer

## TERRITOIRES PERIURBAINS : 79%

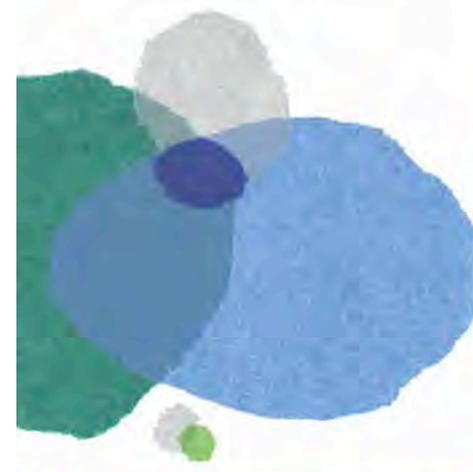
16	Maîtriser les zones de développement futur	100%
17	Cartographier la trame verte	43%
18	Les "Projets-Nature" du Grand Lyon	80%
19	Des régies vertes au service du "petit entretien" de la trame verte	100%
20	Développer le V.Vert de la plaine de l'Est	60%
21	Une politique foncière pour la trame verte	100%
22	Pérenniser l'agriculture au moyen du Plan d'Occupation des Sols	100%
23	Une synergie institutionnelle et opérationnelle avec la profession agricole	70%
24	Un partenariat foncier pour l'agriculture	80%
25	L'agriculture au service de la lutte contre les inondations	90%
26	Des sites d'accueil aménagés en périphérie d'espaces naturels	20%
27	Mise à jour de l'inventaire des sites d'intérêt écologique du Grand Lyon	100%

- mantenere e rafforzare la “trama verde”;
- sensibilizzare il pubblico favorendone l’accessibilità agli spazi naturali, seminaturali e agricoli;
- conservare e sostenere forme di agricoltura multifunzionale.

# Les projets nature: conoscienza e politiche condivise



Trame verte, 1996-



## LES PROJETS NATURE DU GRAND LYON

L'agglomération lyonnaise bénéficie d'un environnement de qualité, avec des paysages diversifiés. La moitié du territoire est composée de milieux naturels ou agricoles, qui abritent une faune et une flore variées. Ces espaces constituent la trame verte d'agglomération.

Le Grand Lyon, en partenariat avec le Département, soutient les communes, préserve, entretient et valorise cette richesse, et la met à disposition des Grands Lyonnais.

### DES ENJEUX A L'ENVERGURE DE L'AGGLOMERATION

### DES OUTILS REPONANT A CES ENJEUX

#### Un enjeu écologique

Sur l'ensemble du territoire du Grand Lyon, tout doit être fait pour préserver la diversité biologique : les milieux remarquables, d'un point de vue environnemental, la faune et la flore spécifiques (prairies sèches, zones humides, landes...).

#### L'acquisition de connaissances et l'aide à la décision

- Inventaire régulier des sites d'intérêt écologique (roselières, étangs, mares...), de la faune (castors, blaireaux, hérons,...) et de la flore (orchidées, fougères,...).
- Suivi cartographique de l'évolution de la trame verte.

#### Un enjeu urbanistique

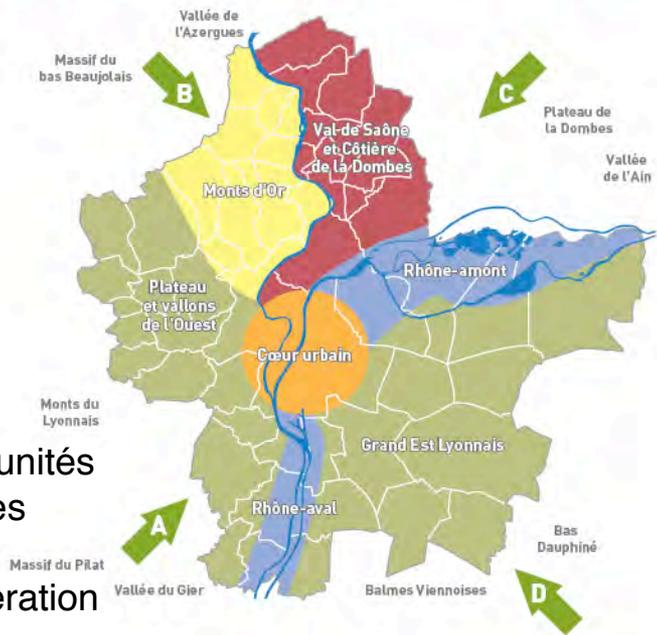
La campagne périurbaine (à proximité de la ville) de l'agglomération lyonnaise attire de plus en plus d'habitants ou de promeneurs. Il devient nécessaire de rétablir un équilibre entre zones urbaines et zones rurales, en contrôlant l'extension des habitations et en aménageant des espaces de promenades ouverts au public.

#### Le soutien à l'agriculture

- Un partenariat étroit entre la Communauté urbaine de Lyon et la Chambre d'Agriculture du Rhône.
- Analyses des pratiques agricoles (diagnostics agricoles communaux).
- Développement d'actions d'aide à l'agriculture dans les domaines foncier, économique et environnemental (favoriser les ventes directes de produits locaux,...).

#### Les plans d'aménagement urbain

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) : des sites à préserver seront identifiés.
- Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) : plus de 1 300 ha de la trame verte sont passés du statut de zones constructibles à celui de zones naturelles ou agricoles.



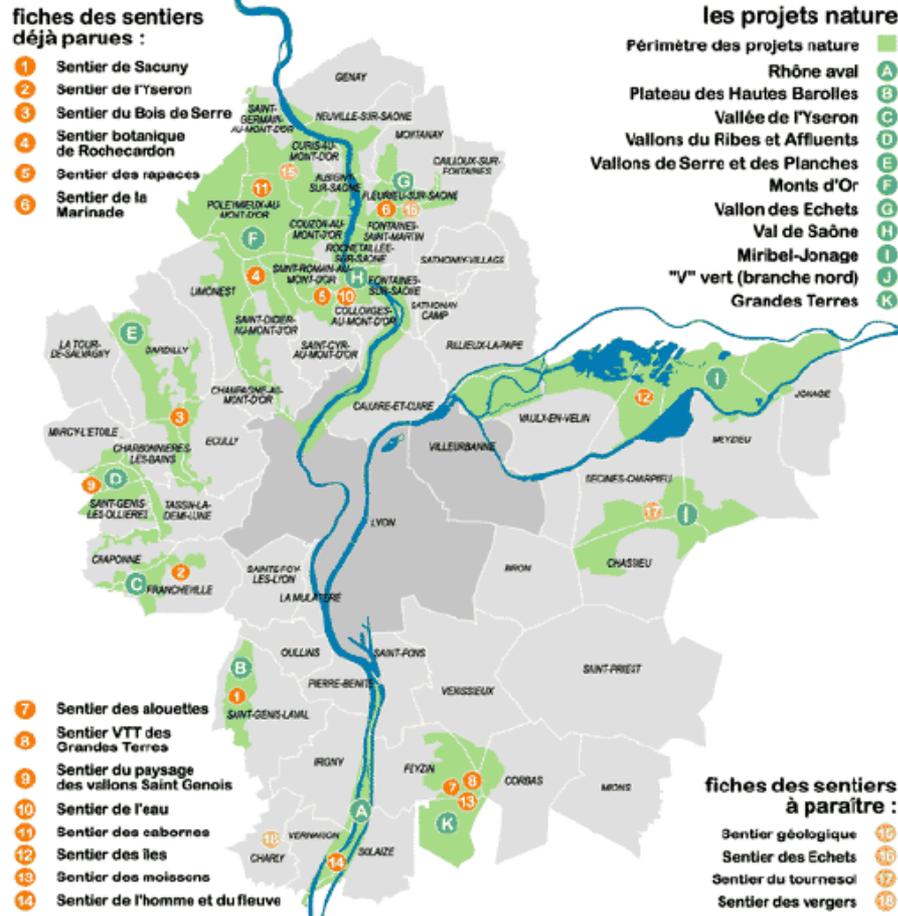
Les grandes unités géographiques et naturelles de l'Agglomération



# Itinerari narrativi: strategie di comunicazione per alimentare la consapevolezza dei valori territoriali

## fiches des sentiers déjà parues :

- 1 Sentier de Sacunay
- 2 Sentier de l'Yzeron
- 3 Sentier du Bois de Serre
- 4 Sentier botanique de Rochecardon
- 5 Sentier des rapaces
- 6 Sentier de la Marinade



## les projets nature

- Périmètre des projets nature
- A Rhône aval
  - B Plateau des Hautes Barolles
  - C Vallée de l'Yzeron
  - D Vallons du Ribes et Affluents
  - E Vallons de Serre et des Planches
  - F Monts d'Or
  - G Vallon des Echets
  - H Val de Saône
  - I Miribel-Jonage
  - J "V" vert (branche nord)
  - K Grandes Terres

- 7 Sentier des alouettes
- 8 Sentier VTT des Grandes Terres
- 9 Sentier du paysage des vallons Saint Genois
- 10 Sentier de l'eau
- 11 Sentier des cabornes
- 12 Sentier des îles
- 13 Sentier des moissons
- 14 Sentier de l'homme et du fleuve

## fiches des sentiers à paraître :

- 15 Sentier géologique
- 16 Sentier des Echets
- 17 Sentier du tournesol
- 18 Sentier des vergers

### Comment y aller ?

**En Bus :** Emprunter le Spas 73-74 jusqu'à l'arrêt "La Source". Prendre la rue Marcel Proust (un peu plus loin sur la gauche) et la descendre sur 700 m (comptez environ 10 mn de marche). Le sentier débouche sur la gauche juste avant le pont traversant l'Yzeron.

**En voiture :** Emprunter la route principale entre Tassin-la-Dévolue et Craponne (avenue de la Table de Pierre puis avenue E. Millard). Disposer l'hôpital géométrique A, Charial, ensuite dans Craponne et prenez tout droit ou gauche, puis tournent à gauche vers "Tassin". Empruntez cette rue sur 700 m. Garez-vous juste après le pont traversant l'Yzeron, devant le Grand Moulin de l'Yzeron. Reprenez le pont, le sentier débouche de l'autre côté de la route.

### Le sentier de l'Yzeron

Ar-de-dé de sa diversité paysagère et forestière, ce sentier vous fait découvrir les lieux secrets où naissent l'homme et le rivière. Ils se défont, observent les traces de l'activité humaine d'antan : moulins et blanchisseries; leur tour de main remonte sans vos yeux...

Le sentier nature de l'Yzeron vous conduit à la découverte d'un vallon typique de l'ouest lyonnais. Vous allez apprécier l'ombre des sous-bois, suivre la rivière de l'Yzeron ou encore savourer l'ambiance ensoleillée des prairies que vous rencontrerez ici ou là. Vous vous promèneriez tantôt sur de larges chemins, tantôt le long de petites sentes depuis le Grand Moulin jusqu'au Moulin du Côté. Propriété de la Communauté

Libaine, le Grand Moulin est un centre d'initiation à l'environnement. A mi-parcours, vous pourrez profiter d'un beau panorama sur l'ensemble de la vallée. De plus, plusieurs panneaux ont été imaginés et installés tout au long du circuit, pour vous aider à comprendre les milieux naturels de la vallée : à quoi servent les haies ? Comment fonctionne la rivière ? ... Au bout du sentier, si vous souhaitez prolonger un peu votre promenade, vous pouvez remonter le cours d'eau sur 100 mètres. Mais après mois, les changements de couleur de la végétation recomposent le décor de cette vallée et en font un lieu à découvrir et redécouvrir au fil des saisons.

### Infos pratiques

- ✓ Durée : 1 h
- ✓ Aller/Retour : 4 km

### Projet Nature du vallon de l'Yzeron

Avec sa rivière, ses prairies et ses versants boisés, les 300 ha de la moyenne vallée de l'Yzeron constituent une véritable "coulée verte" ou sein d'un habitat qui ne cesse de se densifier.

Des actions de protection et de valorisation de ce site à forte valeur naturelle ont été engagées dès 1990 par les communes de Craponne et Francheville en partenariat avec le Conseil général du Rhône et la Communauté urbaine de Lyon.

o il été balisé et ouvert en 1998; une réflexion et des concertations sont également menées pour une meilleure cohabitation des différents usagers de la vallée.

La sensibilisation et l'information à l'environnement : chaque année les écoles de Francheville et Craponne bénéficient de plus de 100 animations sur les thèmes de l'eau, de la flore, de la faune...

Ces actions menées dans le cadre du projet Nature du vallon de l'Yzeron ont pour objectifs :

- ✓ La préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel de la vallée : par exemple les programmes de réhabilitation et de gestion de la prairie humide de pont Chabrol et des landes de Sordrates.
- ✓ L'accueil du public et l'organisation de la fréquentation : ainsi, le sentier nature de l'Yzeron

**Le saviez-vous ?**

- ✓ A propos des communes de Craponne et Francheville. La blanchisserie a constitué l'activité principale de la commune de Craponne (256 blanchisseurs en 1911).
- ✓ Les premiers moulins sur l'Yzeron datent du XII<sup>e</sup> siècle, ils servaient à broyer et "rouir" le chanvre (action de dégrader le chanvre ou le lin par immersion dans l'eau, afin d'en extraire les fibres utilisées pour le tissage).
- ✓ Si la première mention de la paroisse de Francheville sous le vocable de "Franca villa" remonte aux environs de 1170, le site a été exploité dès l'époque gallo-romaine par des potiers, tuiliers, et briquetiers.

**Pour plus d'informations**

- ✓ Mairie de Francheville. Tél. 04 78 59 02 66
- ✓ Mairie de Craponne. Tél. 04 78 57 82 82

**Pour le plaisir de tous et le respect du site**

Ces espaces ont fragils, évitez de les piécer :

- en suivant les recommandations faites au départ de l'histoire et en respectant la propriété privée.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON  
CONSEIL GÉNÉRAL DU RHÔNE  
Francheville  
Albion

### Les sentiers du Grand Lyon

**Le sentier de l'Yzeron**

Guide nature des sentiers, 2005

# Grand Parc Miribel Jonage



**DÉCOUVREZ LE  
GRAND PARC**

LES SAVEURS  
DU GRAND PARC

ACTIVITÉS  
TERRESTRES

ACTIVITÉS  
NATURE

ACTIVITÉS  
NAUTIQUES

SPÉCIAL  
KIDS

AGENDA  
ÉVÉNEMENTS

SÉMINAIRE  
SCOLAIRE/CENTRE DE LOISIRS

QUI SOMMES  
NOUS ?

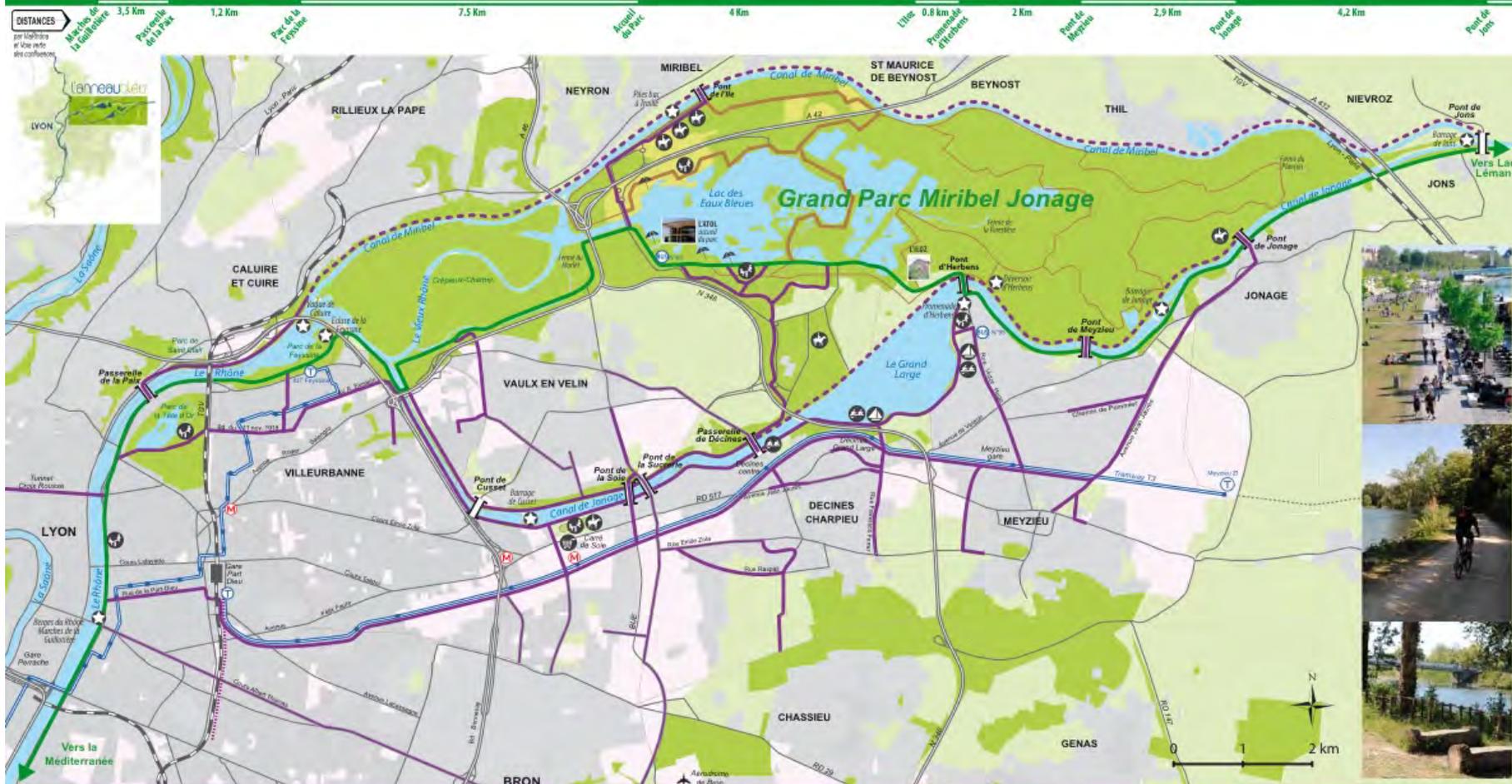
GRAND PARC  
2030



**DÉCOUVREZ LE GRAND PARC**

2 200 hectares de nature préservée aux portes de Lyon

<https://www.grand-parc.fr/decouvrez-le-grand-parc/>  
<https://www.grandlyon.com/a-vivre/nature.html>



DISTANCES  
 3,5 Km  
 1,2 Km  
 5,8 Km  
 3,5 Km  
 6 Km  
 2 Km  
 2,9 Km  
 4,2 Km  
 3,5 Km  
 1,2 Km  
 5,8 Km  
 3,5 Km  
 6 Km  
 2 Km  
 2,9 Km  
 4,2 Km

**GRANDLYON** en partenariat avec **grand parc**

# PLAN GUIDE DE l'anneau bleu

- ViaRhôna/Voie Verte des Confluences
- Voies Vertes Pistes cyclables
- Bandes cyclables
- - - Voies Vertes Pistes cyclables en projet
- Grand Parc : Itinéraires cyclables/VTT
- Centre équestre
- Aire de jeux
- Lieux remarquables
- Centre commercial
- Plage
- Base d'Aviron
- Centre de voile
- Métro
- Tramway
- Bus

Plan détaillé du Grand Parc : [www.grand-parc.fr](http://www.grand-parc.fr)

<https://www.grandlyon.com/projets/anneau-bleu.html>  
[https://www.grandlyon.com/pratique/recherche/requete/itineraires%20cyclables.html?no\\_cache=1](https://www.grandlyon.com/pratique/recherche/requete/itineraires%20cyclables.html?no_cache=1)

# Agricoltura: un progetto per una nuova società paesaggista



## L'agriculture révélatrice d'un projet de société ?

Si nous devons choisir pour nous et nos enfants entre :

une société qui :

- + épuise ses ressources naturelles,
- + contribue à la dégradation du climat planétaire,
- + ne se préoccupe pas des besoins des générations futures,
- + consomme des produits qui ne respectent ni environnement ni bien-être social, ...

se traduisant pour les espaces ruraux et les pays en voie de développement par :

- + la disparition des agriculteurs locaux,
- + la dépendance alimentaire,
- + la perte de qualité des produits,
- + la réduction de la biodiversité,
- + l'artificialisation et la dégradation de plus en plus poussée des sols, de l'eau,
- + l'abandon des terres et le développement de la friche...

une société qui :

- + préserve ses ressources naturelles,
- + ne dégrade pas le climat,
- + se préoccupe des besoins des générations futures,
- + consomme des produits locaux, respectant environnement, bien-être social et animal, ...

se traduisant pour les espaces ruraux et les pays en voie de développement par :

- + le maintien d'une agriculture locale adaptée à son contexte géographique,
- + l'autosuffisance alimentaire,
- + le souci de la qualité des produits,
- + la préservation de la biodiversité,
- + la protection des sols, de l'eau,
- + la gestion harmonieuses des territoires,...

Quel serait notre choix ?

En tant que citoyen comment pouvons-nous agir ?

Faut-il attendre que d'autres agissent ou que des crises surviennent pour réagir ?

Par notre comportement et nos modes de consommation, nous sommes tous les acteurs, conscients ou inconscients, du type de société qui se développe.

En tant que citoyen consommateur, achetons-nous prioritairement :

- + de la viande issue du pâturage,
- + des productions de saison,
- + des productions locales, demandant moins de transport, de dépenses énergétiques, d'utilisations de produits chimiques, d'engrais de synthèse... ?

En tant que citoyen usager, nous apprécions la nature. Nous l'utilisons pour nos activités.

Sommes-nous prêts à nous comporter autrement que comme des consommateurs, un peu « égoïstes », d'espaces naturels et agricoles pour nos activités de loisir ou sportives ?

Respectons-nous la propriété privée, les productions agricoles (prairies, vergers, clôtures...) pour faciliter la vie de nos agriculteurs ?

En tant que citoyen électeur, nous pouvons influencer sur ces choix de société même si les changements de comportement demandent du temps et de la patience.



## Comment les collectivités peuvent-elles agir ?

Un bon gestionnaire doit anticiper les crises et les conflits:

- + veiller à ce que l'organisation de l'accueil du public ne soit pas conçue dans une seule logique de consommation d'espace naturel ou agricole pour le loisir, de façon à prendre en compte les fonctions de production de ces espaces,
- + concilier les usages, les activités, la biodiversité (promenades, découvertes, productions agricoles et forestières, chasse, faune, flore ...),
- + préserver et restaurer le patrimoine naturel et rural bâti,
- + assurer la pérennité et la transmission des unités de productions agricoles (foncier, bâtiments d'exploitation et d'habitation),
- + créer les conditions pour que les agriculteurs puissent vivre de leurs productions et répondent aux besoins des habitants de l'agglomération,
- + reconnaître l'agriculteur comme véritable partenaire pour la gestion de la qualité de l'environnement et des paysages,
- + rémunérer les fonctions d'intérêt général assurées par une activité agricole qui respecte son environnement, les conditions de productions et la qualité des produits.

Toutes ces actions demandent patience et détermination. Elles sont actuellement menées ou impulsées par le Syndicat Mixte des Monts d'Or.

Les douze communes des Monts d'Or, le Département du Rhône, le Grand Lyon agissent individuellement et collectivement au sein du Syndicat Mixte des Monts d'Or

Organisation de l'accueil du public

Réseau de 150 km d'itinéraires pédestres (boucles communales, tour intérieur et grand tour des Monts d'Or)

Découverte

Sentiers thématiques, classes découvertes, plaquettes, site internet, animation flash

Gestion préservation du patrimoine

Mise en place d'un plan de gestion de la qualité du territoire :

- + restauration du patrimoine bâti rural (cabornes, murs en pierres sèches, lavoirs ...) avec un réseau associatif actif,
- + conventions de gestion faune/flore avec les associations de chasse et de protection de la nature,
- + interventions des brigades vertes (propreté, constructions en pierres sèches, gestion des sites dédiées au public, ...), etc...

Reconnaissance du rôle d'intérêt général assuré par l'agriculture

Conventions de partenariat pour la gestion de la qualité de l'espace sur près de 300 ha.

Préservation réglementaire des outils de productions agricoles

PENAP (Périmètres d'Espaces Naturels ou Agricoles Protégés), SCOT (Schéma de Cohérence territoriale) et PLU (Plan Local d'Urbanisme),

Pérennisation des unités de production agricoles

Acquisitions foncières, constructions de fermes intercommunales, réimplantation d'activités agricoles (vigne, chèvrière, maraîchage ...)



**Promuovere un approccio evolutivo e strategico alla pianificazione che, a fronte del mutare degli strumenti, mantiene e rafforza idee e principi di sviluppo sostenibile e resiliente**

## Vers une démarche de développement durable



## Sostenibilità: la qualità dell'ambiente urbano come garanzia di abitabilità

Loi 2000-1208

Solidarité et renouvellement urbains

Coerenza ed equilibrio delle azioni territoriali: rinnovo urbano, sviluppo urbano, protezione e conservazione degli spazi naturali e agricoli

Prevenzione dei rischi ambientali; risparmio delle risorse e conservazione della qualità di aria, acqua, suolo

Riqualficazione del patrimonio costruito

Differenziazione di funzioni e attività (residenziali, economiche, per il tempo libero) nell'habitat urbano e in quello rurale in risposta all'articolazione di domande e stili di vita

Dotazione di mezzi di trasporto pubblici

Coesione e mixité sociale, riqualficazione integrata (architettonica, urbanistica, sociale ed economica) delle periferie

# Si rinnovano e articolano gli strumenti, si costruiscono geografie variabili, ma i temi al centro dell'attenzione rimangono gli stessi

## Le premesse

- Schéma directeur de l' Agglomération Lyonnaise-Lyon 2010 (1992), Piani tematici e di settore
- Charte de l' Ecologie Urbaine (1992-...), Observatoire de l' Environnement
- Démarche Millenaire 3 (1997-...)

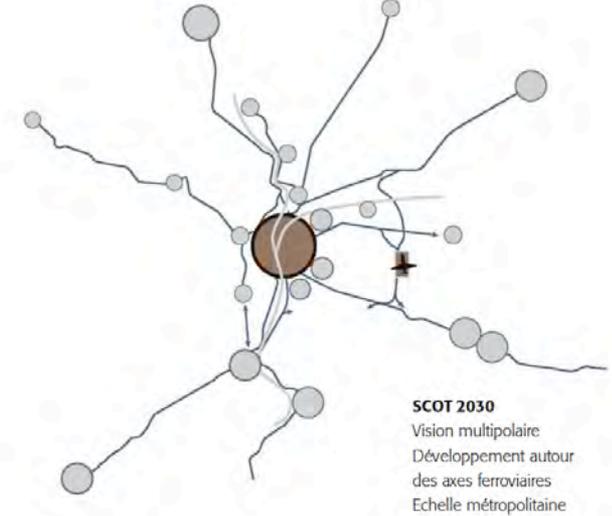
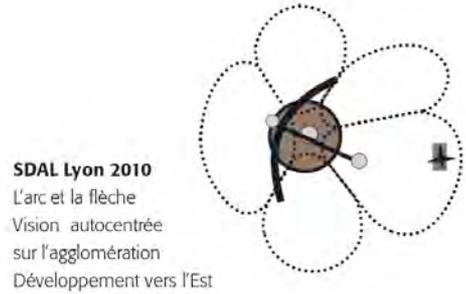
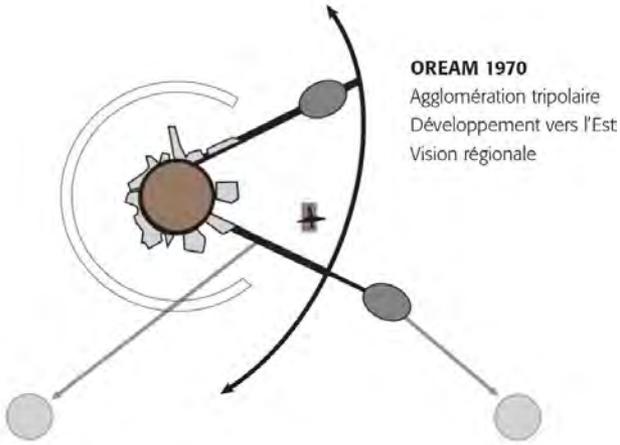
## Quadri di strategia

- **Plan de Mandat**: les grandes orientations pour le développement
- **Vision métropolitaine** (Aire métropolitaine): Grand Lyon métropole intelligente\_nouvelles mobilités (la ville agile), services numériques (la ville facile), énergie (la ville durable), conditions de l'innovation (la ville à expérimenter)
- **Agenda 21**: thèmes, territoires, projets urbains pilotes innovants
- **Plan Climat énergie territorial**: la Métropole de Lyon agit pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. Objectif : une diminution de 20 % d'ici 2020 (2015-)
- **Plan Oxigène**: poursuit une dynamique en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air engagée depuis 10 ans et concrétisée par de nombreuses mesures, dont les résultats sont visibles au quotidien (2016)

## Piani, progetti, politiche

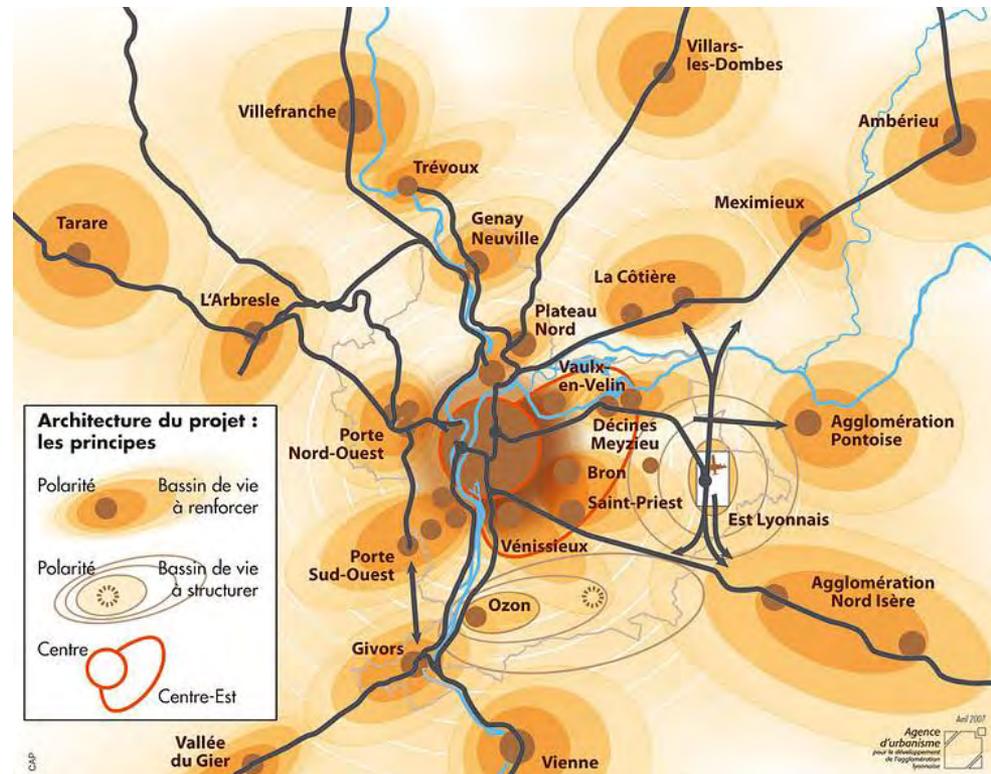
- **Schéma de cohérence territoriale\_Scot**: objectifs d'aménagement et d'urbanisme pour le long terme (2030), cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles notamment celles centrées sur les questions d'habitat, de déplacements, de développement commercial, d'organisation de l'espace... (Rapport de présentation – diagnosi e obiettivi; Projet d'aménagement et de développement durable-PADD – strategia; Document d'orientations générales-DOG – regole) (Aire métropolitaine)
- **Plan Local d'Urbanisme**: outil de gestion du sol
- **Grands Projets**
- **Plan de Déplacements urbains, Plan de Développement des modes doux**
- **Programme Local de l'Habitat**
- **Politique de protection et de gestion des espaces agricoles et naturels**

# I principi dello Scot. Une métropole multipolaire, accessible (concentration décentralisée)



## Les échelles vécues : nouveau cadre de référence pour les politiques d'urbanisation, d'équipement et de transport

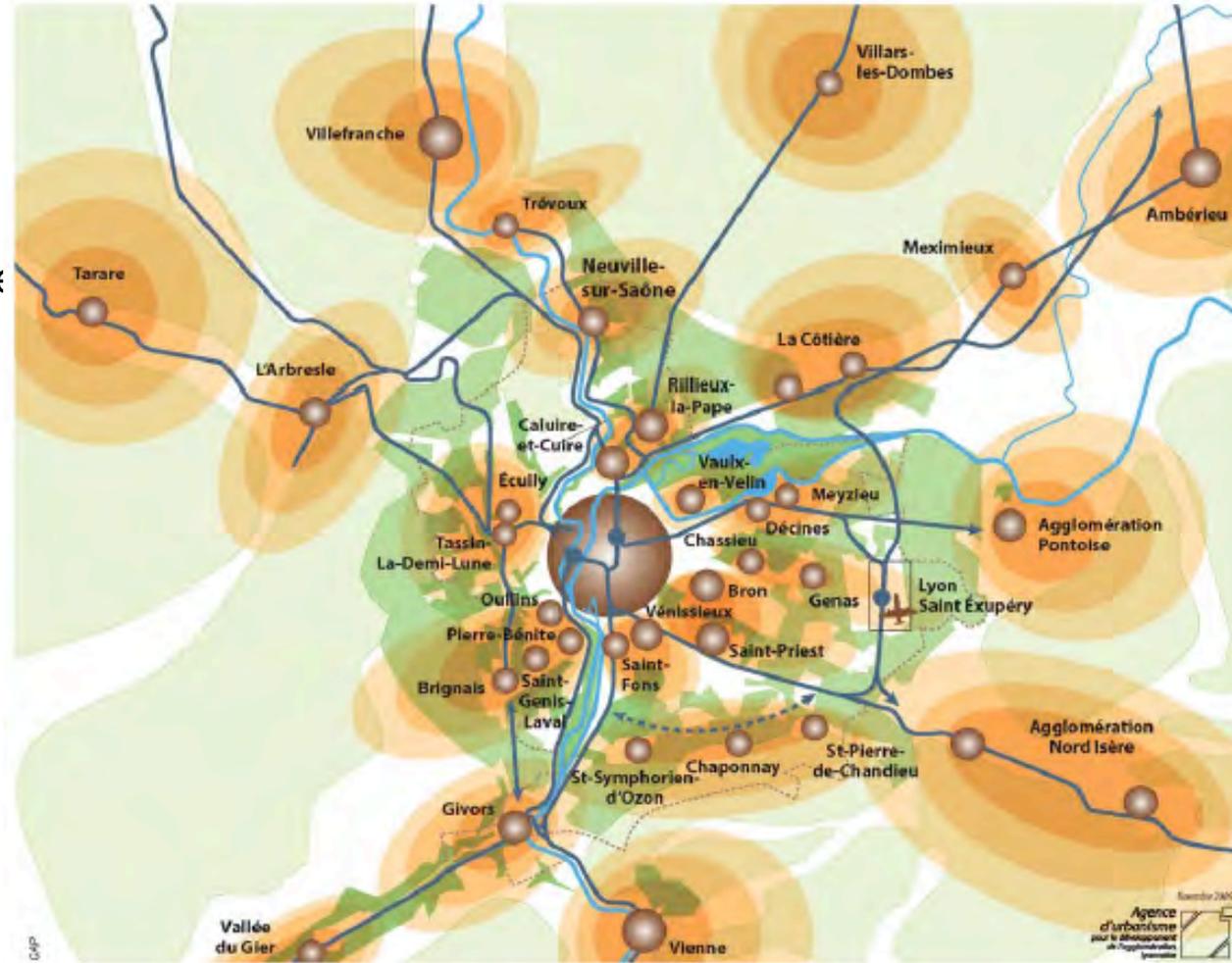
Le choix porté par le Scot de l'agglomération d'une organisation multipolaire conduit à identifier des bassins de vie intermédiaires, connectés au RER, autour desquels doivent être articulées l'ensemble des politiques sectorielles, notamment d'urbanisation et d'équipement, qui concourent à la structuration de la ville. Au-delà, ce choix implique de faire désormais des échelles vécues par les habitants le cadre de référence pour les politiques d'équipement, de transport et de services.



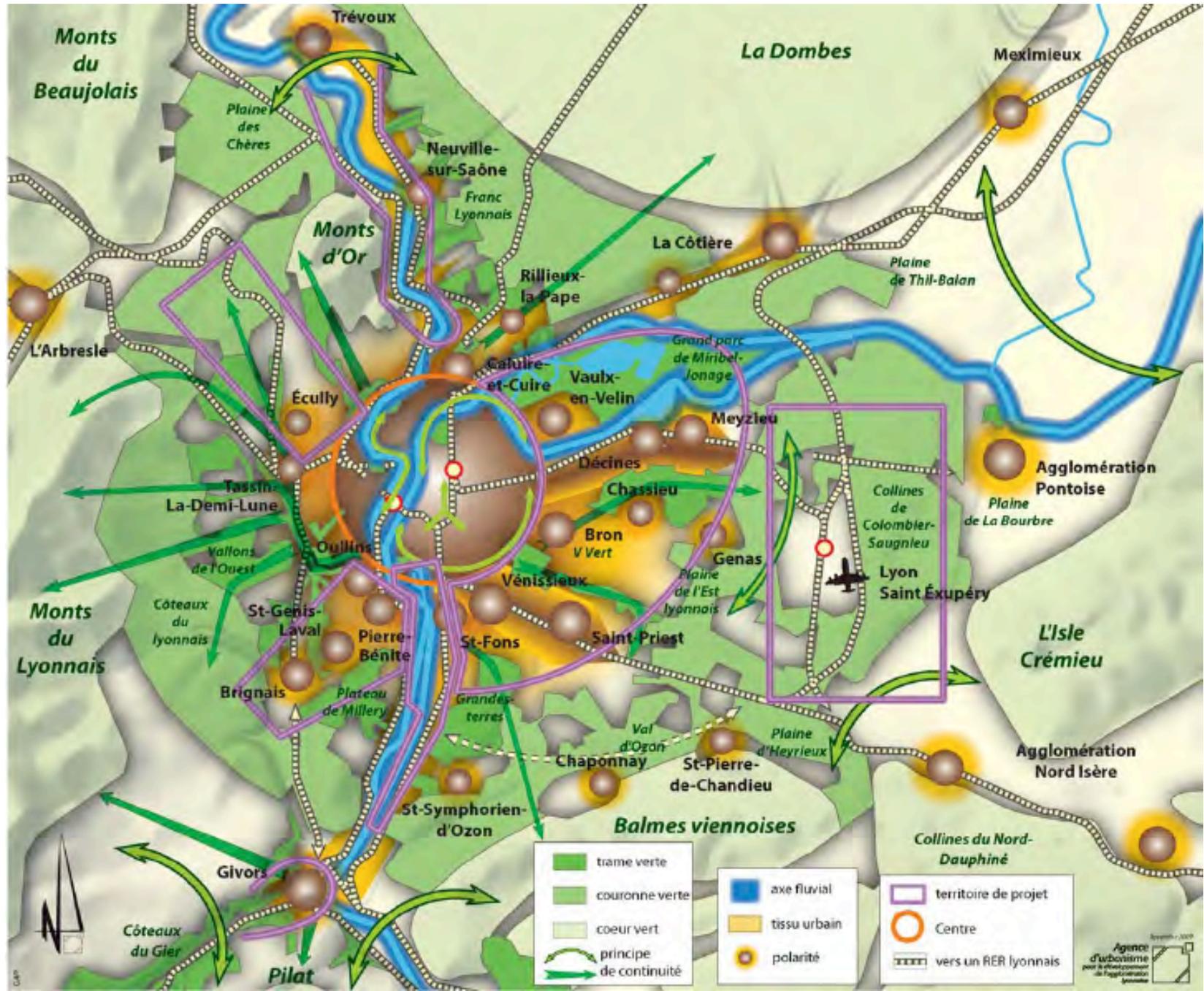
## Sistemi/temi strutturanti

I sistemi di connessione territoriale:

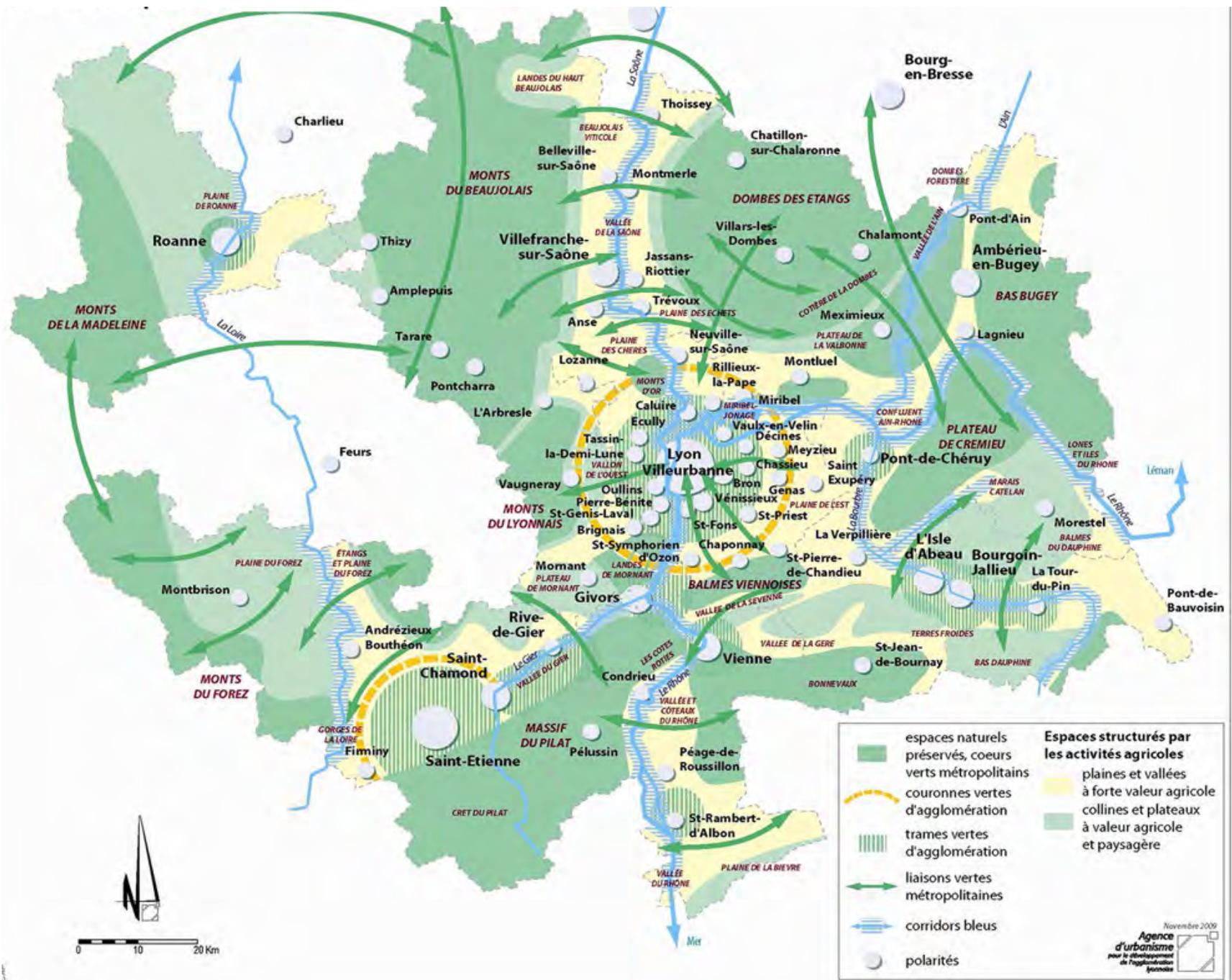
- **La rete del ferro** (accessibilità e reti di trasporto collettivo)
- **La rete verde** degli spazi naturali e agricoli (porosità)
- **La rete blu** dei fiumi Rhône e Saône (identità geografica)



# Territori di progetto. Vocazioni diversificate

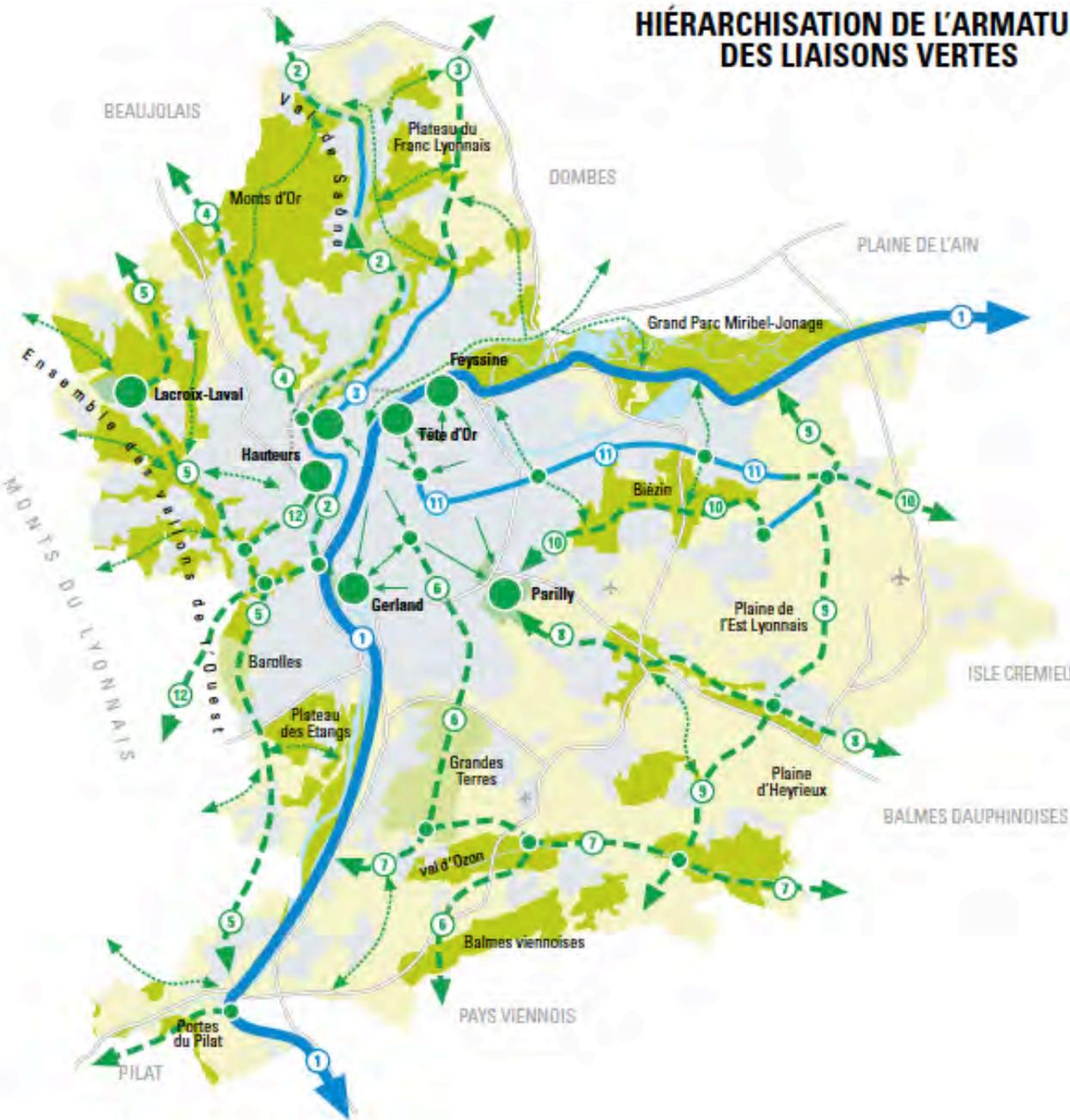


# I principi dello Scot. Une métropole nature, attractive



	espaces naturels préservés, coeurs verts métropolitains		Espaces structurés par les activités agricoles
	couronnes vertes d'agglomération		plains et vallées à forte valeur agricole
	trames vertes d'agglomération		collines et plateaux à valeur agricole et paysagère
	liaisons vertes métropolitaines		
	corridors bleus		
	polarités		

# HIÉRARCHISATION DE L'ARMATURE DES LIAISONS VERTES

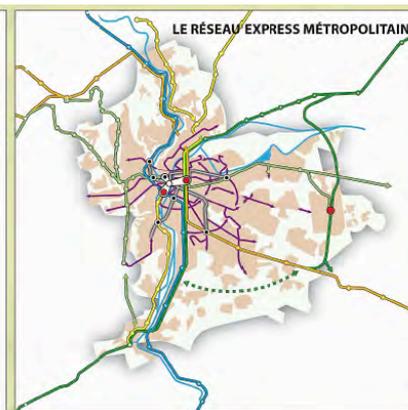
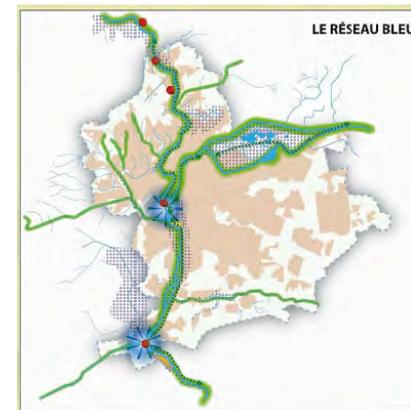
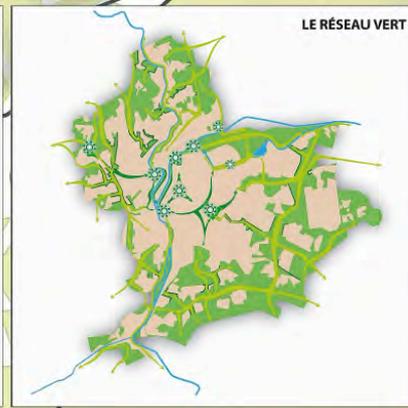
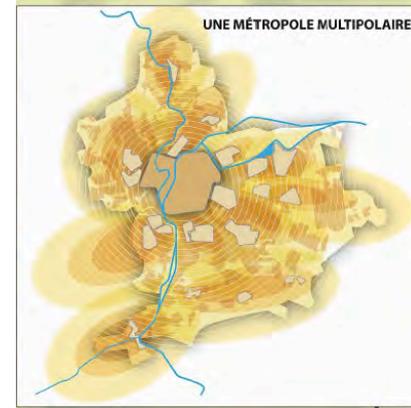
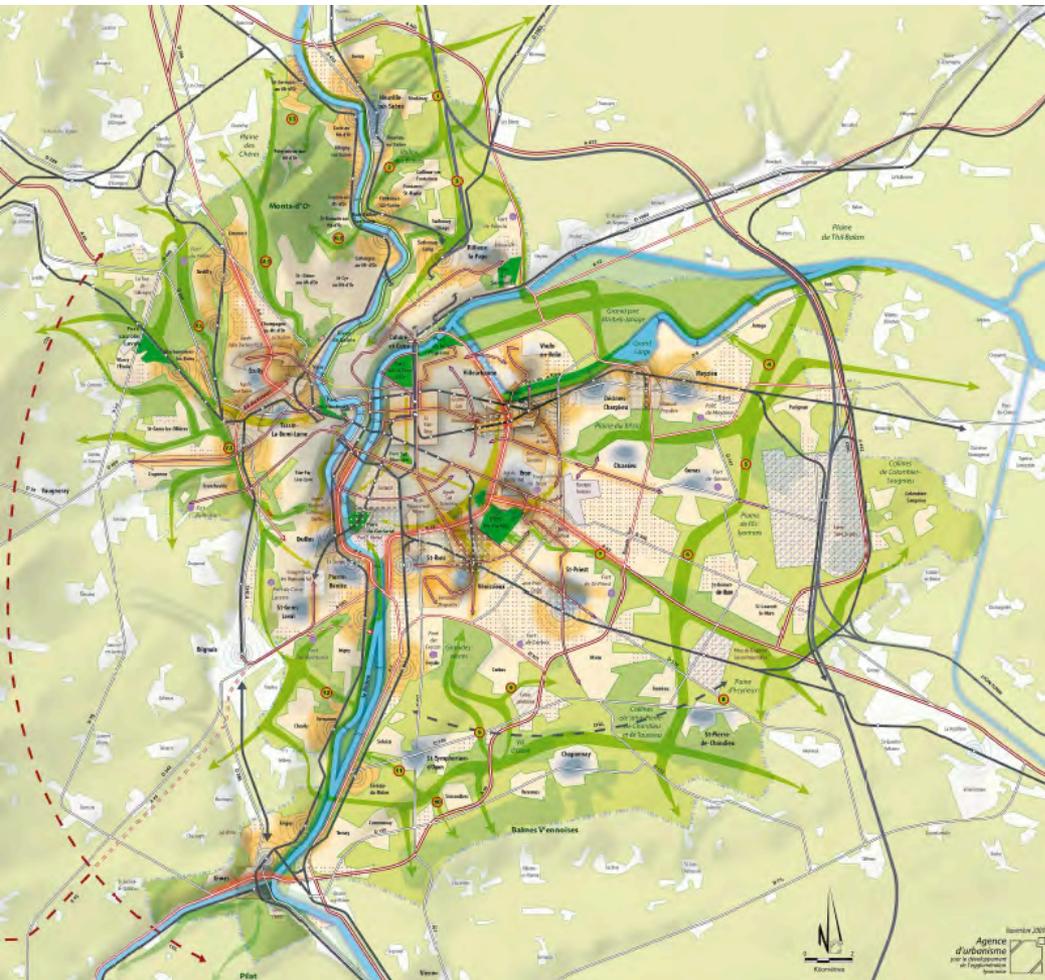


- 1- Véloroute "Le Léman à la Mer"
- 2- Liaison verte du Val de Saône
- 3- Voie Verte et liaison verte du Franc Lyonnais
- 4- Liaison verte de Rochedardon
- 5- Liaison verte des Vallons et Plateaux Ouest
- 6- Liaison verte des Grandes Terres
- 7- Liaison verte du Val d'Ozon
- 8- Liaison verte de la Plaine d'Heyrieux
- 9- Liaison verte de la Plaine de l'Est
- 10- Liaison verte du Biézin
- 11- Piste cyclable LEA
- 12- Liaison verte de l'aqueduc du Gier

-  Territoire urbain mixte
-  Réseau vert
-  Espace Naturel Sensible
-  Périmètre Projet nature

-  Grand parc d'agglomération
-  Véloroute "Le Léman à la Méditerranée"
-  Voie verte ou piste cyclable en site propre
-  Principe de liaison verte d'agglomération
-  Point de jonction des liaisons vertes d'agglomération
-  Liaison verte locale (connexion à l'armature principale)
-  Convergence vers les parcs d'agglomération

# Riconnettere, ricucire. La percolazione del paesaggio



## Les conditions du développement

- territoire urbain
- renforcement des polarités urbaines, lieu d'accueil privilégié des équipements et services
- Intensification de l'urbanisation autour des gares du réseau express de l'aire métropolitaine
- corridor urbain : à maturité urbaine structurée autour du réseau TC d'agglomération

- section de voirie pouvant faire l'objet d'un renforcement de l'intégration urbaine
- site de projet urbain
- grand projet de ville
- espace réservé au développement de la plateforme aéroportuaire de Saint Exupéry (périmètre Avant-projet plan masse APPM)
- site économique mixte
- site économique

## La préservation et la valorisation du réseau vert et bleu

- espace naturel ou agricole patrimonial (noyau de biodiversité)
- parc d'agglomération
- principe de liaison verte en territoire naturel et agricole
- principe de mise en réseau des parcs ou liaison verte en territoire urbain
- site à conditions particulières d'urbanisation

## Coupure verte délimitée à préserver

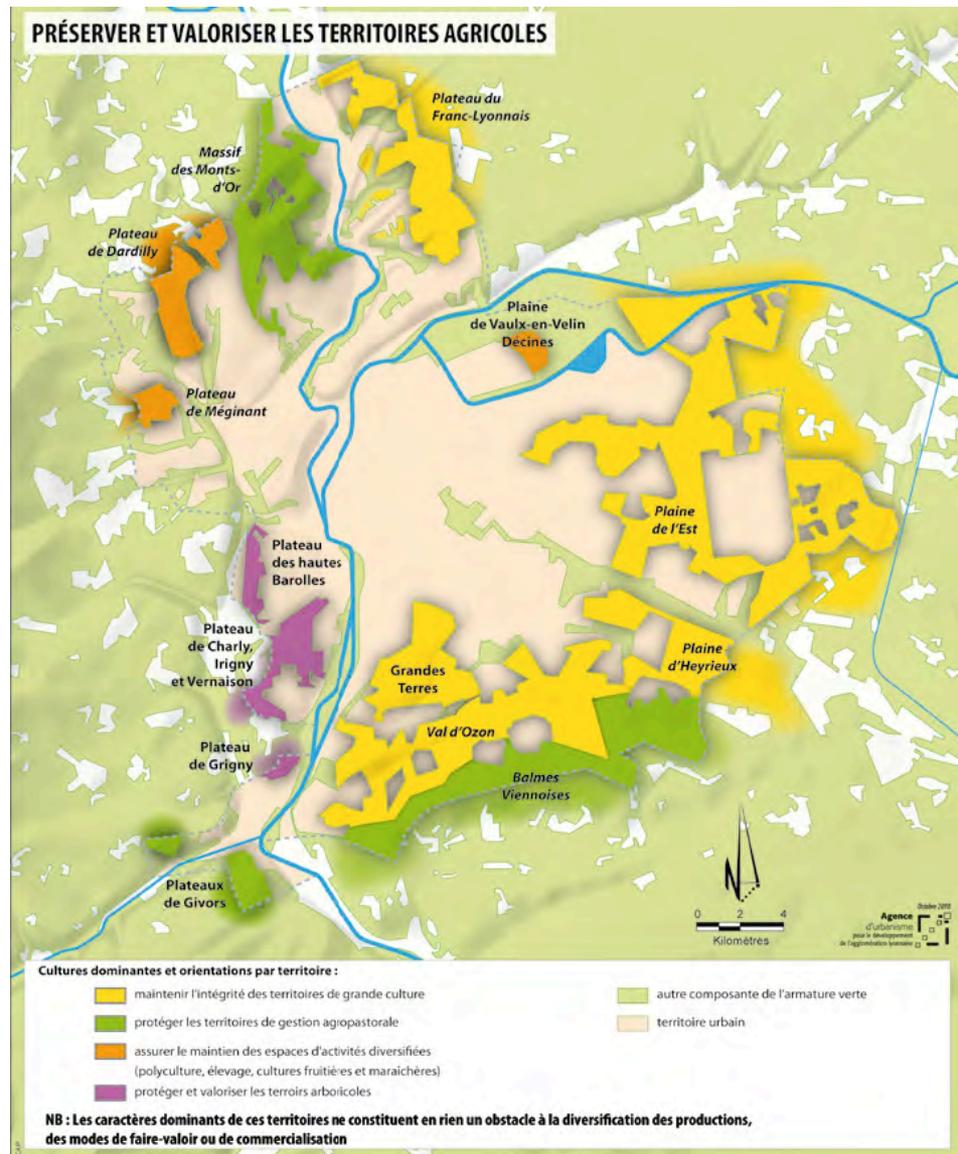
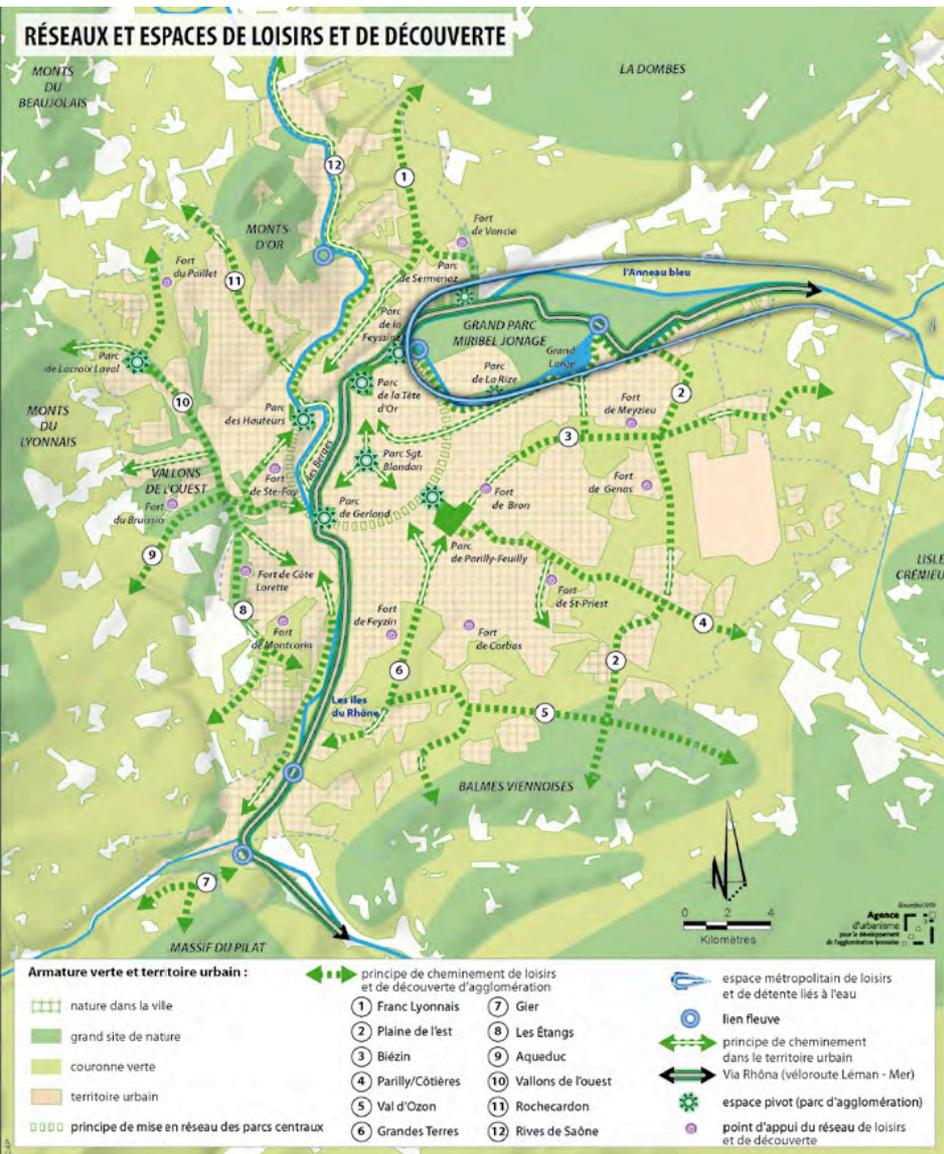
(voir conditions particulières d'urbanisation)

- |  |   |
|--|---|
| 1 Moniay                                       | 9 Corbas - Val d'Ozon                       |
| 2 Cailieux-sur-Fontaines - Fontaines-St-Martin | 10 Simandres                                |
| 3 Cailieux-sur-Fontaines - Sathonay Village    | 11 Séréniz-du-Rhône - Solaize               |
| 4 Meyzieu - Jonage - Pusignan                  | 12 Vernaison                                |
| 5 Genès  | 13 St-Germain-au-Mt-d'Or - Curis-au-Mt-d'Or |
| 6 Saint-Priest - Saint-Bonnet-de-Mure          | 14 Vallons de l'Ouest (cf. texte page 95)   |
| 7 Saint-Priest                                 | 15 Monts-d'Or (cf. texte page 96)           |
| 8 St-Pierre-de-Chandieu                        |   |

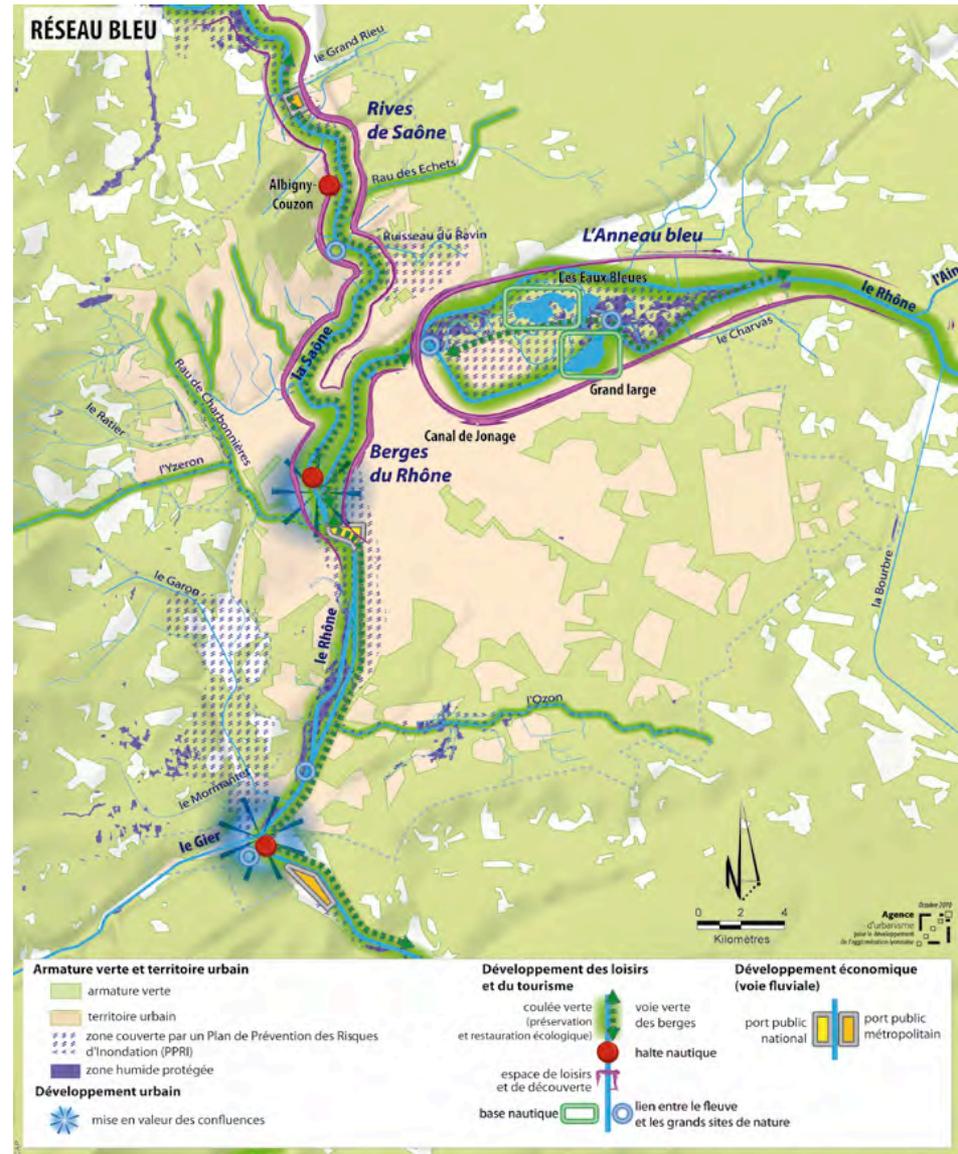
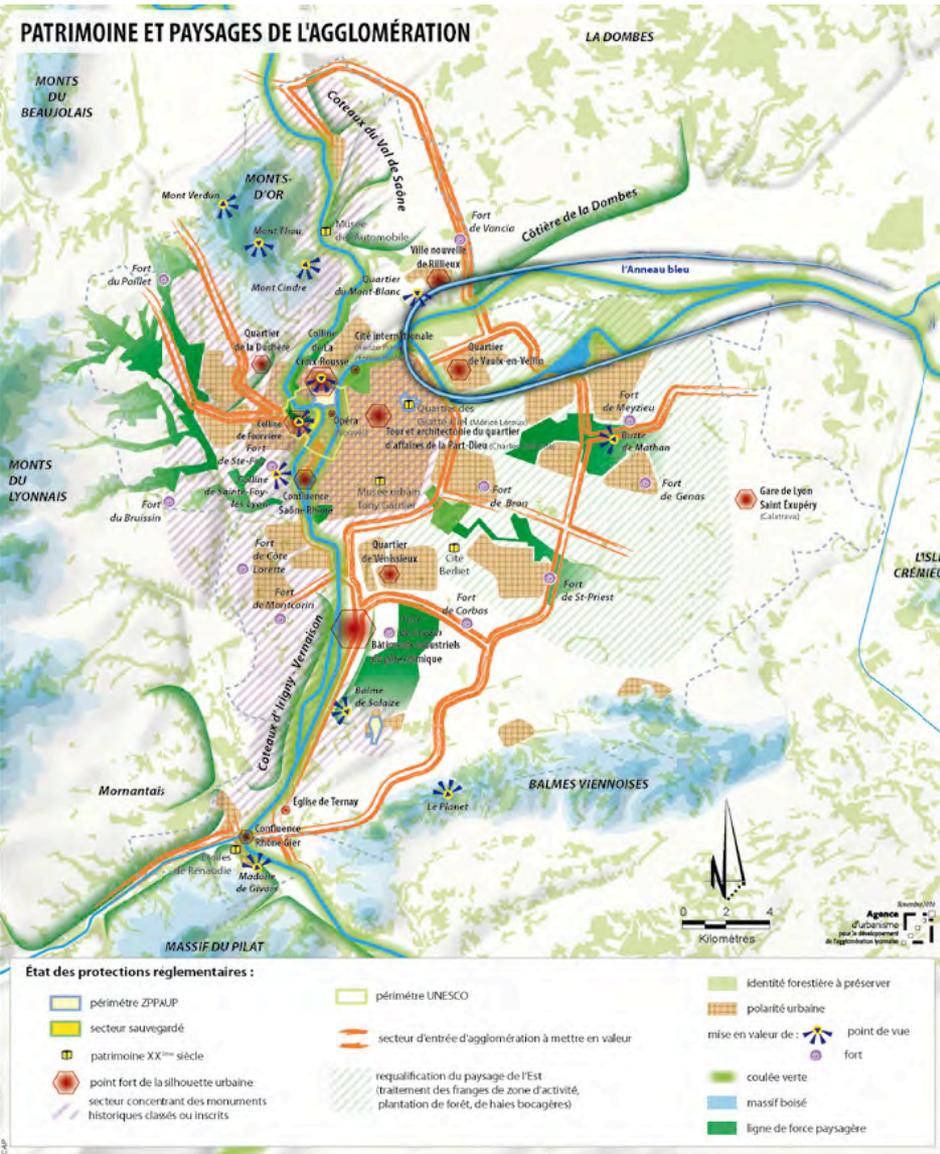
## Éléments de l'architecture

- armature verte
  - réseau bleu
  - réseau express de l'aire métropolitaine
  - équipement
- Réseau routier :
- voie d'agglomération
  - voie métropolitaine
  - voie nationale ou régionale

# Luoghi del *loisir* e della produzione



# Paesaggi urbani e rete blu



# Plan climat énergie territorial

Déplacements, industrie, habitat, énergie : la Métropole de Lyon agit dans le cadre de son plan climat air énergie territorial pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. Objectif : une diminution de 43% d'ici 2030. Elle a voté en Conseil de la Métropole le 16 décembre 2019 le Plan 2020-2030.

## Faire baisser les émissions de gaz à effet de serre

Parce que le climat est l'affaire de tous, la Métropole de Lyon travaille avec plus de 130 partenaires pour agir efficacement à l'échelle de son territoire : c'est le plan climat air énergie territorial. Il rassemble des collectivités, des industriels et producteurs d'énergie, des entreprises du secteur tertiaire, des laboratoires de recherche et des associations.

Le plan climat, c'est un document stratégique qui définit les actions à mettre en œuvre pour atteindre 2 objectifs :

- limiter les émissions de gaz à effet de serre produites dans la Métropole de Lyon
- adapter le territoire aux effets du réchauffement climatique.

Le plan climat actuel a été adopté par le conseil de la Métropole le 16 décembre 2019. Il porte sur la période 2020 - 2030.

## 3 objectifs à atteindre

- 17 % d'énergie renouvelable en 2030
- 43 % d'émissions de CO2 par rapport à 2000
- 30 % de consommation d'énergie par rapport à 2000

## D'ici 2030, des actions dans l'habitat, les transports, l'industrie...

Le plan climat prévoit des actions concrètes dans les secteurs qui émettent le plus de CO2 :

### L'habitat et les bureaux



La **rénovation énergétique** des logements publics et privés permet de faire baisser les consommations de chauffage. Les propriétaires peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'aides financières avec le service **Ecoréno'v**. D'ici 2030, 200 000 logements auront été rénovés dans la Métropole dont 100 000 avec les aides d'Ecoréno'v.

La Métropole va aussi rénover son patrimoine immobilier : bâtiments administratifs et collèges. Ces investissements vont permettre de baisser de 40% les consommations d'énergie de ces bâtiments.

Le plan climat prévoit aussi former des habitant-es et des salarié-es de bureau pour réaliser des économies d'énergie significatives en **changeant leurs habitudes**.

### Les déplacements

D'ici 2030, les actions du plan climat vont faire en sorte de modifier la façon dont les habitants et habitantes du territoire se déplacent :

- la **part des déplacements à vélo est multipliée par 4** grâce au développement des pistes cyclables, de Vélo'v, d'aide à l'achat des vélos électriques...
- grâce à la construction de nouvelles infrastructures, on **utilise de plus en plus les transports en commun** : ils représentent 22% des déplacements
- le recours au vélo, à la marche, aux transports en commun permet de **diminuer l'usage de la voiture**.

### L'industrie et l'agriculture

Les industriels, notamment dans la Vallée de la chimie, continuent d'optimiser leurs procédés et leur organisation pour réduire les consommations d'énergie. La plateforme Lyon EcoEnergie permet d'accompagner les petites et moyennes entreprises dans leur transition énergétique.

La Métropole de Lyon dispose de nombreux leviers pour s'engager dans la transition énergétique : gestion des réseaux de chauffage urbain ou de climatisation, création et entretien des infrastructures de charge pour les véhicules électriques et hybrides etc.

### Une ville plus végétale



Avec le réchauffement climatique, il faut plus d'arbres pour rafraîchir la ville. En plantant les espèces d'arbres appropriées, la Métropole de Lyon crée des îlots de fraîcheur. Le plan climat prévoit de planter 3 000 arbres chaque année entre 2020 et 2030.

Le plan climat air énergie territorial prend également en compte le réchauffement climatique à venir. **La Métropole de Lyon et ses partenaires anticipent donc ces évolutions** et réfléchissent pour adapter la ville de demain

<https://www.youtube.com/watch?v=WrnZ1xrUblY>

<https://www.youtube.com/watch?v=xXQtcYsqvLA>



# Questioni di competenza tecnica. Il contributo dei paesaggisti

“... i paesaggisti non è che possiedano più talento, bensì una **maggiore sicurezza** in fatto di spazi pubblici. Sono abituati a lavorare su **spazi vuoti o interstiziali** e su **luoghi molto estesi** dove si aggrovigliano logiche settoriali discordi. Per pacificare tali situazioni essi fanno uso di un **pensiero relazionale e agiscono sulle articolazioni**” (Michel Corajoud).

La portata critica al progetto di paesaggio al progetto degli spazi pubblici consiste:

- nel “guardare al territorio e allo spazio pubblico come a una terra di antica cultura o a un **palinsesto** in cui ... permane il segno di tutti i gesti che, nella memoria, hanno contribuito a modellare quello specifico paesaggio, e non un altro”;
- nel considerare il progetto come un’ ”opera aperta”, “un **processo in divenire**” che “si adopera a valorizzare ... tutto ciò che nel sito può dare presa ai **segni del tempo**, dei mutamenti e della vita: ciclo delle stagioni e dei climi, ciclo dell’ acqua, alternarsi del giorno e della notte, della crescita e del declino”;
- nel porre attenzione alla “**percezione qualitativa dei vari strati dello spazio pubblico**”;
- all’ ”integrazione e ... reciproca articolazione di usi e pratiche che, per loro natura, la visione in pianta e lo zoning tendono invece a disgiungere e separare”;
- nel “**privilegiare le relazioni rispetto agli oggetti**”, le “transizioni, sequenze, relazioni visive” (Sébastien Marot)

# Il sistema degli spazi pubblici. La grammatica e la sintassi del progetto

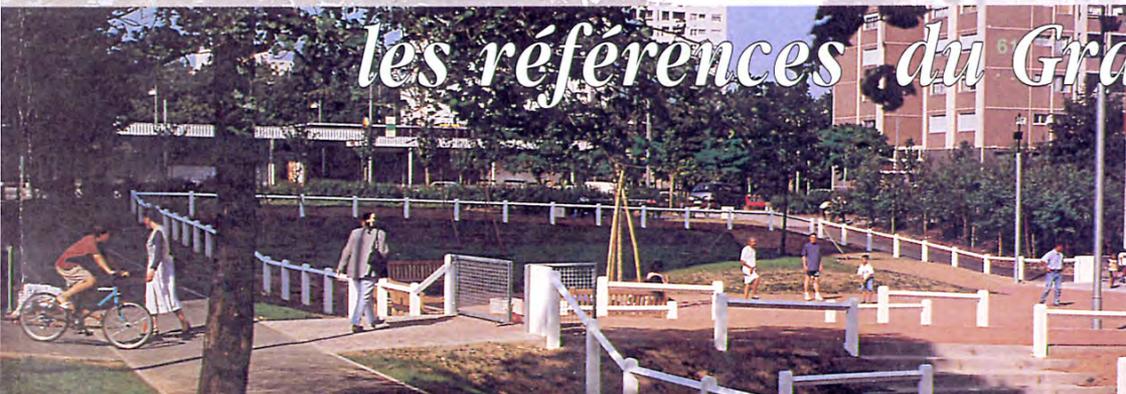
## Principi per il progetto degli spazi aperti (1995):

- costruire la città su se stessa, rispettando la sua identità, ma al contempo adeguando il progetto ai nuovi modi d'uso;
- applicare lo stesso livello di qualità a tutti gli spazi dell'agglomerazione;
- privilegiare la continuità degli spazi e dei percorsi;
- adottare una gamma ristretta di tipi di materiali (specie vegetali, tipi di trattamento del suolo; acqua; elementi di arredo urbano);
- assumere un approccio multidisciplinare, che coinvolge diversi saperi e sensibilità (paesaggio, arte pubblica...)
- attivare procedure di ascolto degli abitanti e di concertazione con la società civile.

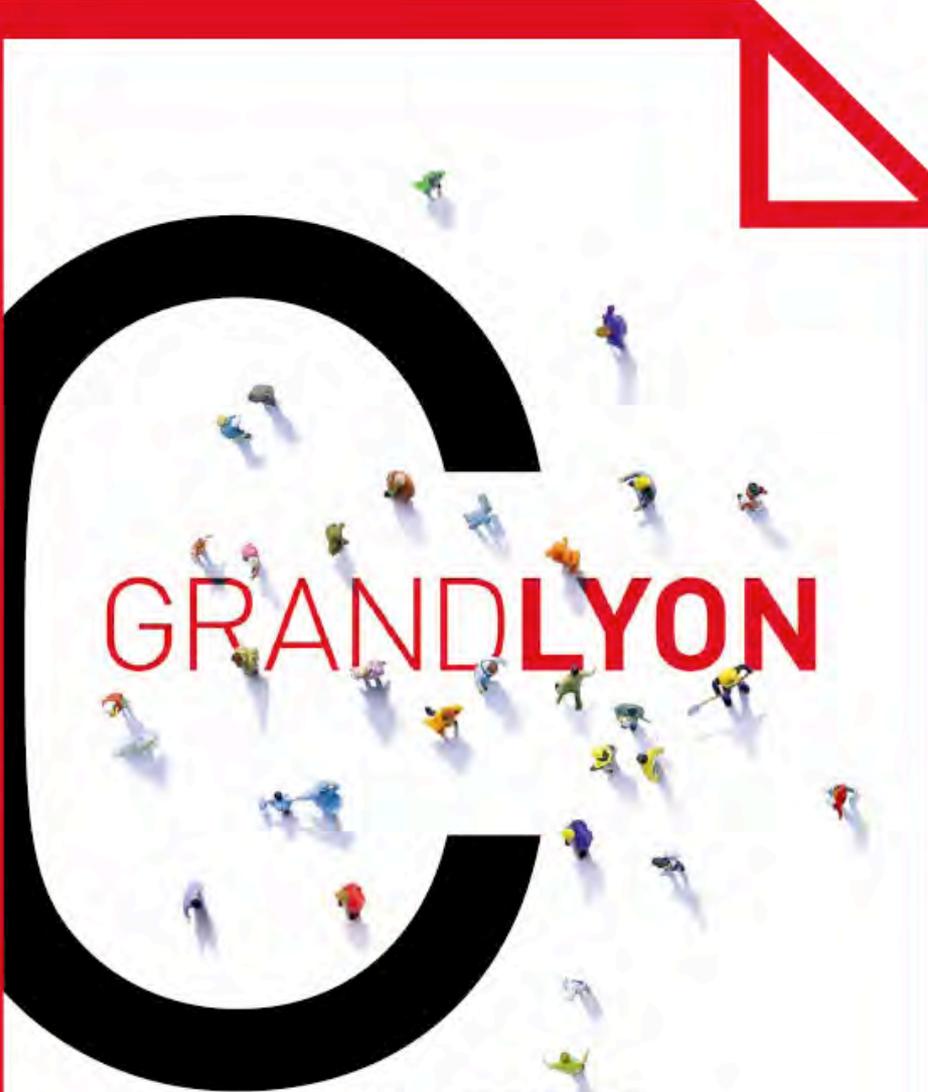


## Le vocabulaire des espaces publics

### *les références du Grand Lyon*



Introduction par  
*Henry Chabert*



# GRANDLYON

## CHARTRE DE LA PARTICIPATION

GRANDLYON  
Communauté Urbaine



## S'engager dans une dynamique de concertation

La communication politique entre les élus et la population peut s'organiser selon cinq niveaux progressifs.

- **L'information descendante** : l'institution met au courant la population de ses intentions, de ses décisions ou de ses actions.
- **L'information remontante** : l'institution, ou la population, s'organise pour faire remonter les attentes des habitants par le biais de diverses procédures (enquêtes, cahiers d'expression, pétitions, etc.).
- **La consultation** : l'institution demande l'avis de la population sur un projet ou une décision (enquêtes publiques, référendum local, etc.).
- **La concertation** : l'institution propose d'engager un dialogue avec la population sur un sujet, afin de mieux prendre en compte les avis exprimés et de faire ainsi émerger l'intérêt général.
- **La co-élaboration** : l'institution invite quelques acteurs, ou bien les citoyens sollicitent l'institution, afin de participer à la conception d'un projet, à la gestion ou à l'entretien d'un territoire.

Ces cinq modalités de communication peuvent être utilisées à des moments différents de l'action publique et de sa mise en œuvre.

# Le grand dossier.

le Grand Lyon aménage votre espace.

# LA SAGA D'UN PROJET



**BONJOUR !**

Je m'appelle Pascal. Je suis chargé d'opération au service Espace Public du Grand Lyon. Nous allons suivre ensemble les grandes étapes d'un projet d'aménagement urbain. Ici, par exemple, la rénovation d'une place dans l'une des 55 communes de l'agglomération.

## CHIFFRES CLÉS

- Plus de 60 places ont été réalisées sur le territoire du Grand Lyon ces dix dernières années.
- Le coût d'un réaménagement varie de 2 à plusieurs dizaines de millions de francs selon sa dimension, les matériaux utilisés et les végétaux mis en place.
- Le service Espace Public est concerné par des projets de tailles très différentes de 3 000 m<sup>2</sup> par exemple, à plusieurs hectares.

## 1 LE BESOIN

DÉLAI : JUSQU'À 7 AN



**BESOIN DE RÉNOVER LA PLACE**  
La place du marché fait partie des priorités identifiées par le conseil de communauté (composé d'élus des 55 communes du Grand Lyon) dans le cadre de la politique d'aménagement des espaces publics. Cette place ne correspond plus aux attentes de la population et elle fait l'objet d'une demande de rénovation de la part du maire.

## 2 LE CHOIX DU CONCEPTEUR

DÉLAI : JUSQU'À 7 AN



**LA DÉCISION EST PRISE...**  
C'est le Conseil de communauté qui prend la décision en validant les budgets. La place du marché sera réhabilitée. Une étude scénaristique est menée par un cabinet spécialisé qui interroge les commerçants, habitants et autres utilisateurs de la place. Ma première mission sera d'organiser la procédure de choix d'un concepteur (un architecte ou un paysagiste) chargé d'imaginer la future place. Je prépare, à partir de l'étude scénaristique, un programme qui servira de base aux candidats. Il comprend ses objectifs, les contraintes.  
Ce programme est soumis au groupe de pilotage des espaces urbains présidé par un élu. Celui-ci a à cœur que les besoins de la commune s'inscrivent dans les objectifs poursuivis par le Grand Lyon. Pour les opérations de grande taille, le choix des concepteurs s'effectue par un jury dans le cadre de procédures définies par le code des marchés publics. Ces procédures permettent de mettre en concurrence plusieurs candidats.

Durant cette phase de sélection du concepteur, une réunion publique est organisée pour permettre aux habitants de la commune d'être entendus. Un dossier de travail est soumis par Pascal et le concepteur aux élus de la commune pour leur avis.

... LE CONCEPTEUR EST CHOISI

## 3 LA DÉFINITION DU PROJET

DÉLAI : JUSQU'À 7 AN

### PRÉSENTATION FINALE DU PROJET

Après une ou plusieurs présentations intermédiaires, une maquette et des esquisses détaillées sont discutées à l'occasion d'une réunion publique. Au final, c'est le groupe de pilotage qui décide de la suite des événements. Deux solutions : soit le projet est validé sans modifications et l'ajoute peut suivre son cours, soit le dossier ne correspond pas aux attentes. Il revient alors de planifier à nouveau.



### LA CONSULTATION EXTERNE

Début de la période dite de consultation externe. Les représentants des différents services du Grand Lyon - Eau et Vieille natamment - et de la Ville, représentants, riverains, associations de commerçants... sont mis à contribution.  
Rien n'est laissé au hasard : aménagement, aménagement des voies de circulation, stationnement, mobilier urbain, plantations...  
Des réunions publiques permettent aux habitants de s'exprimer.  
Je mets en différents ateliers, avec le concepteur.



### LE CALENDRIER DU PROJET

Calendrier de mise en œuvre, définition du projet, grandes orientations, premières esquisses... Un dossier de travail est soumis par Pascal et le concepteur aux élus de la commune pour leur avis.



## 4 LE CHOIX DES ENTREPRISES

DÉLAI : JUSQU'À 7 MOIS

### LE DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Le projet est autorisé. Pour choisir, rien n'est bonni ! Place au dossier de consultation des entreprises.  
Il s'agit de travailler techniquement et avec la plus grande précision les éléments qui permettront aux entreprises prestataires de réaliser les travaux.  
C'est un long travail, il nous faudra plusieurs mois pour brasser ce dossier.



### L'APPEL D'OFFRES

Cette procédure d'appel d'offres est lancée. Des entreprises seront retenues dans ce cadre par la commission permanente d'appel d'offres du Grand Lyon composée notamment d'élus.

De nombreuses entreprises privées travaillent pour le service Espace public du Grand Lyon. Elles existent dans des secteurs d'activité très différents : espaces verts, nettoyage public, traitement et recyclage, aménagement des sols, fourniture de pierres, fontaines, sculptures...

## 5 LA RÉALISATION

DÉLAI : DE 6 MOIS À 2 ANS  
LE 1<sup>ER</sup> LA DÉMARRAGE DU TRAVAIL

### PREMIERS COUPS DE PICHÉ

Maintenant que les entreprises sont désignées, les travaux peuvent commencer.



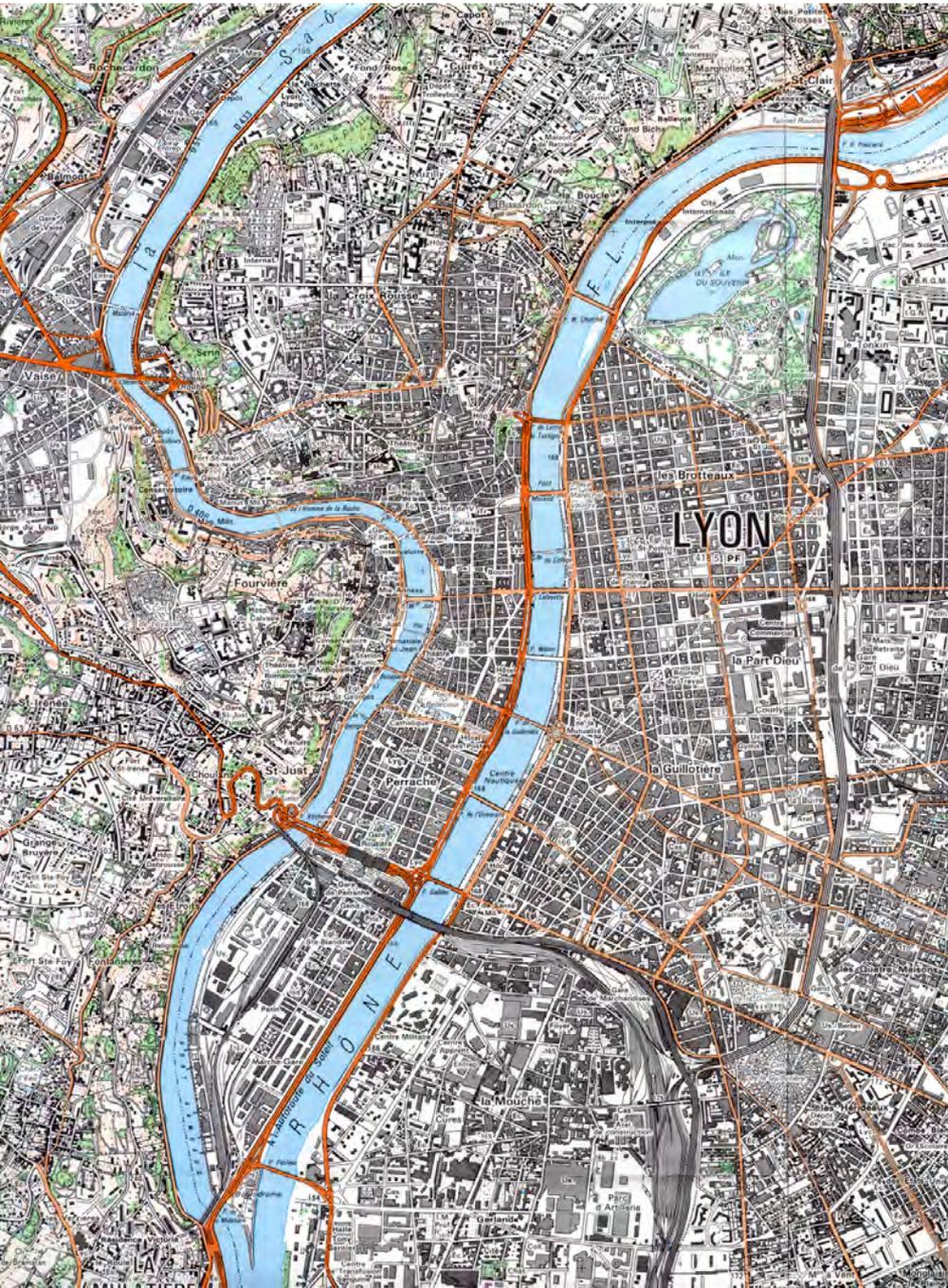
Le Grand Lyon informe les riverains et tous les habitants du calendrier initial des travaux.  
De nouvelles réunions publiques peuvent être organisées.  
Le plus souvent, des expositions sont distribuées dans les boîtes aux lettres et des panneaux d'informations placés à proximité du chantier.

### L'INAUGURATION

Enfin la journée tant attendue : tout se termine ici ! Le maire peut couper le ruban. Aux habitants désormais de s'approprier les lieux.



# Presqu'île e dintorni. Nuove sequenze di spazi aperti



Place des Terreaux



Rue e Place de la Republique

Place Antonin Poncet



# Lyon Cœur Presqu'île



De la place Louis Pradel à la rue Victor Hugo, en passant par la place des Terreaux et la rue de la République, l'opération Cœur Presqu'île a permis de rénover 10 espaces publics emblématiques du centre de Lyon.



**PLACE TOLOZAN :**

*Démarrage des travaux : fin 2018*  
 Réparation des revêtements du sol et sur les murets pour redonner son aspect d'origine à la place. Renforcer sa vocation de lien entre la place Louis Pradel et le bas des pentes de la Croix-Rouisse en repensant son usage et son accessibilité.

**RUE JOSEPH SERLIN :**

*Démarrage des travaux : 2<sup>e</sup> trimestre 2019*  
 Rénovation de la rue pour valoriser les abords de l'Hôtel de Ville et faciliter les cheminements piétons : mise à niveau des trottoirs, changement des revêtements.

**PLACE DE LA COMÉDIE :**

*Démarrage des travaux : 2<sup>e</sup> trimestre 2019*  
 Création d'un nouveau parvis entre l'Hôtel de Ville et l'Opéra pour mettre en valeur ces deux monuments historiques, amélioration du cheminement piétons.

**RUE DE LA RÉPUBLIQUE :**

*Démarrage des travaux : fin 2018*  
 Rénovation des trottoirs, remplacement du mobilier urbain, mise en place de nouveaux pavés au centre de la rue et réaménagement des traversées piétonnes, pour embellir la plus grande rue commerçante de Lyon.

**PLACE AMPÈRE :**

*Démarrage des travaux : 1<sup>er</sup> trimestre 2019*  
 Transformation de la place avec l'ambition d'apporter plus de végétal, favorisant ainsi la détente. Mise en valeur des façades et des devantures commerciales, et mise en lumière par la Ville de Lyon en lien avec la rue Victor Hugo.

**PLACE CHARDONNET :**  
*Proposition du projet en mars 2017*  
 Rénovation de ce site historique courant 2019.

**PLACE LOUIS PRADEL :** Chantier en trois phases  
*Démarrage : été 2017*  
 Changement du revêtement de l'esplanade pour un sol non glissant en pavés calcaires.

*Démarrage : printemps*  
 Réparation et mise aux normes des escaliers et réaménagement de l'espace piétonnier avec la réparation des dalles.

*Au cours du prochain mandat*  
 Réaménagement total de l'espace pour lui redonner son aspect d'origine, permettre une meilleure circulation des piétons et intégrer plus de végétation.

**PLACE DES TERREAUX :**  
*novembre 2018*  
 Réparation des dalles défectueuses et mise en sécurité des 69 microfontaines.

*Démarrage des travaux : automne 2018*  
 Rénovation totale de la place en lieu de vie. Adaptation aux nouveaux usages de la place, par Daniel Buren et Christian Drevet selon leur œuvre originale.

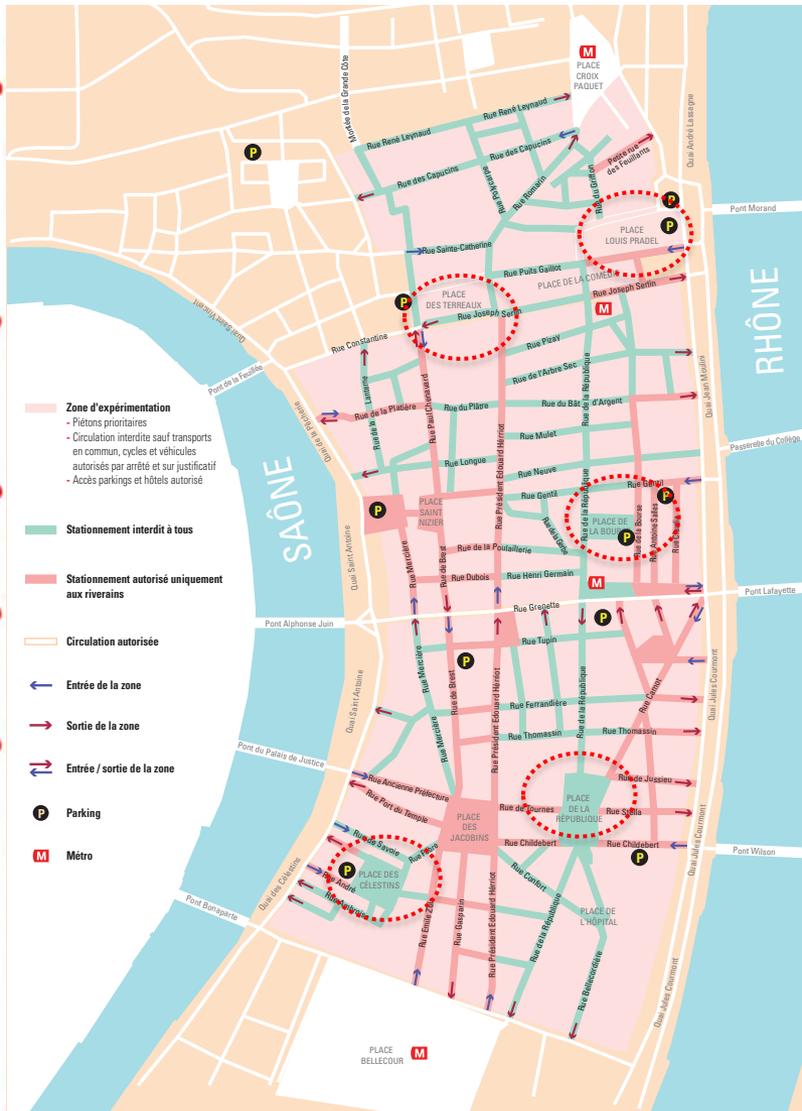
**PLACE DE LA RÉPUBLIQUE :**  
*Livraison : mars 2017*  
 Agrandissement de la place du côté de la rue Président Carnot et piétonnisation de l'espace. Rénovation des revêtements et implantation d'arbustes et de banquettes plantées.

**RUE VICTOR HUGO :**  
*Démarrage des travaux : 1<sup>er</sup> trimestre 2019*  
 Réaménagement de cette rue à forte présence commerciale en rénovant totalement les espaces piétons. Valorisation des façades et des devantures commerciales et mise en lumière par la Ville de Lyon début 2017.

**SECRET DE CHANTIER**  
 LA CONSTRUCTION DE LA LIGNE A

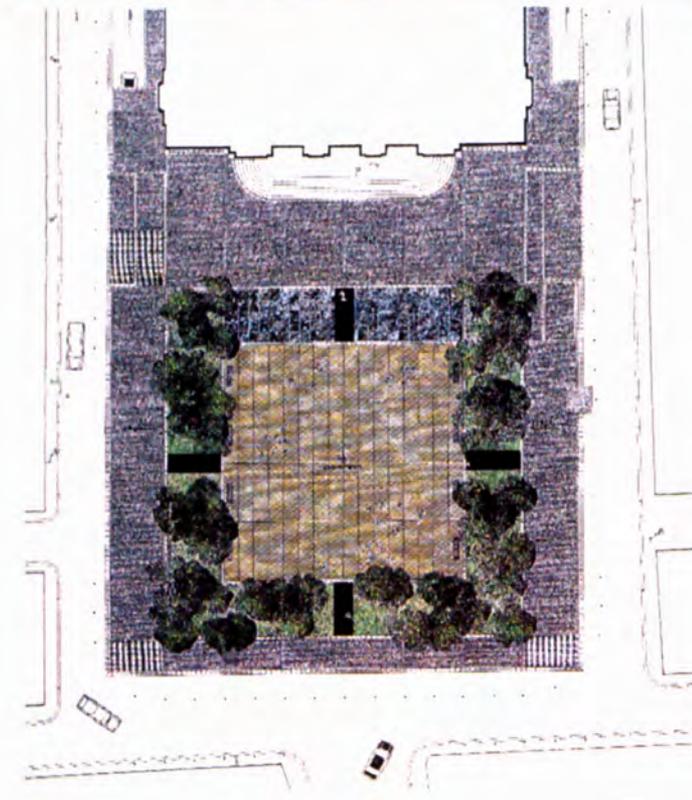
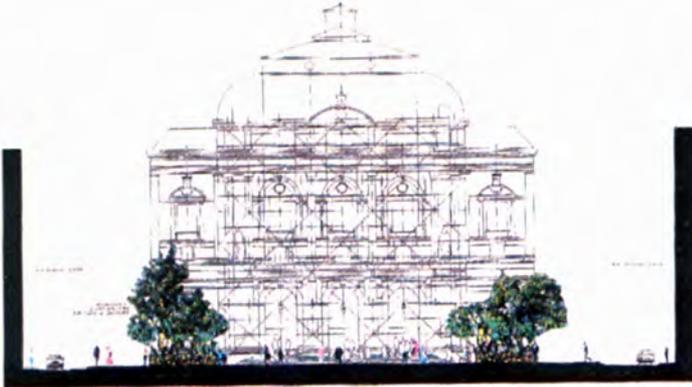


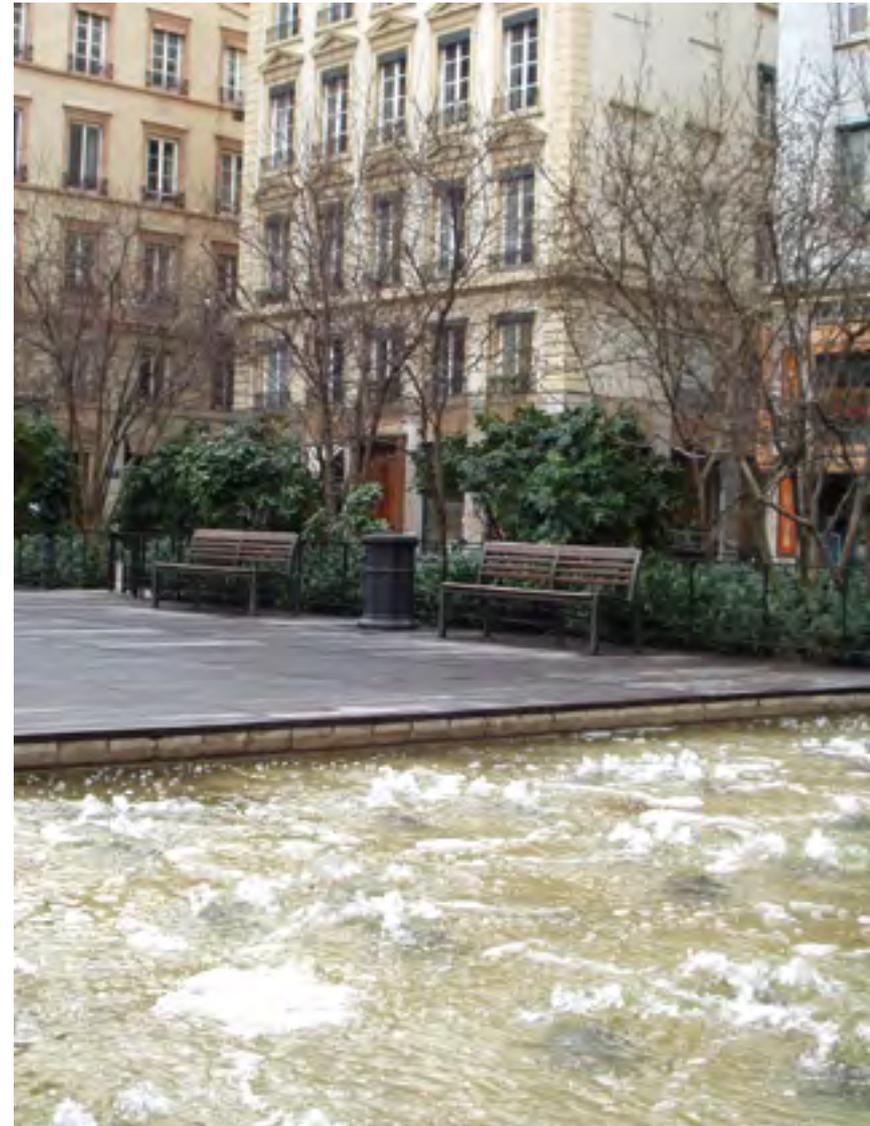
Traversant en souterrain la Presqu'île, la ligne A du métro est la première ligne de métro construite à Lyon, inaugurée en 1978 par Valéry Giscard D'Estaing. Sa construction a entraîné un important remaniement des lieux qui façonne aujourd'hui encore la Presqu'île. C'est à cette époque que les rues Victor Hugo et de la République deviennent piétonnes. À l'époque, le chantier a été réalisé en tranchée ouverte sur la rue, car la technique du tunnelier n'existait pas !



- Zone d'expérimentation**
  - Piétons prioritaires
  - Circulation interdite sauf transports en commun, cycles et véhicules autorisés par arrêté et sur justificatif
  - Accès parkings et hôtels autorisés
- Stationnement interdit à tous**
- Stationnement autorisé uniquement aux riverains**
- Circulation autorisée**
- Entrée de la zone** (blue arrow)
- Sortie de la zone** (red arrow)
- Entrée / sortie de la zone** (blue/red double arrow)
- Parking** (P)
- Métro** (M)

# Place des Célestins. Una stanza verde

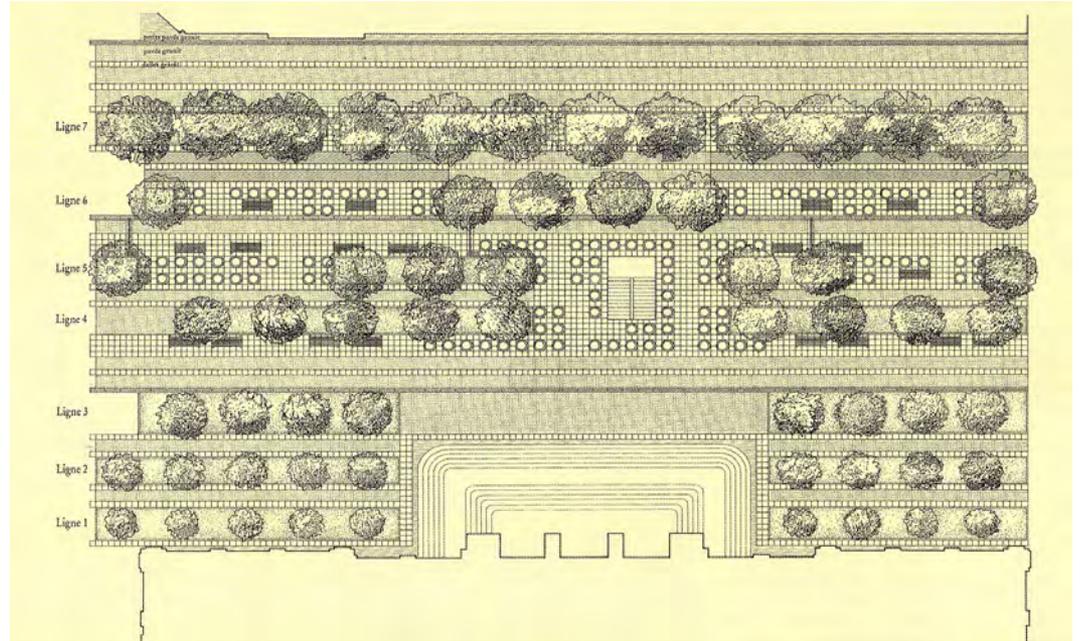


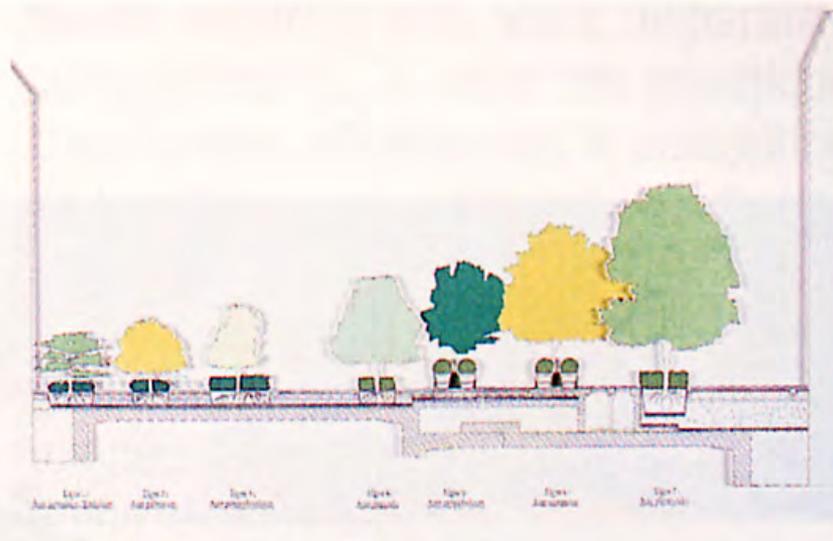
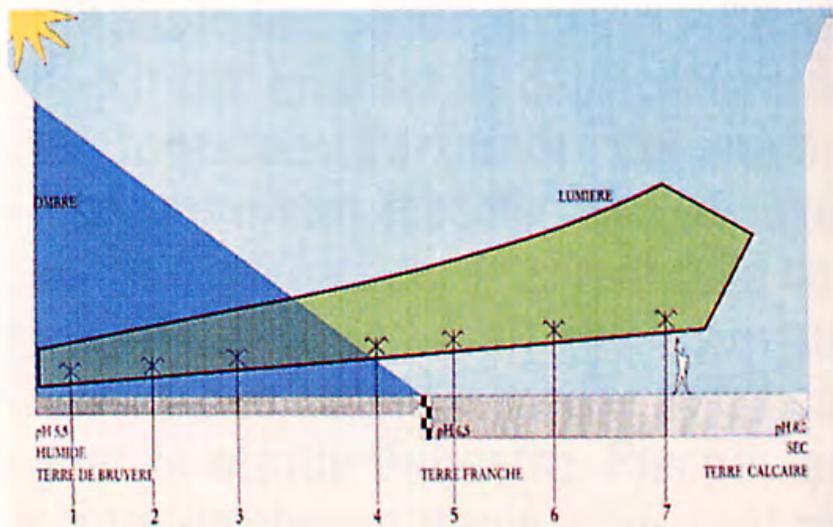


Place des Célestins. Sopra e sotto, ridare qualità agli spazi funzionali



# Place de la Bourse. I materiali vegetali dettano le regole del progetto

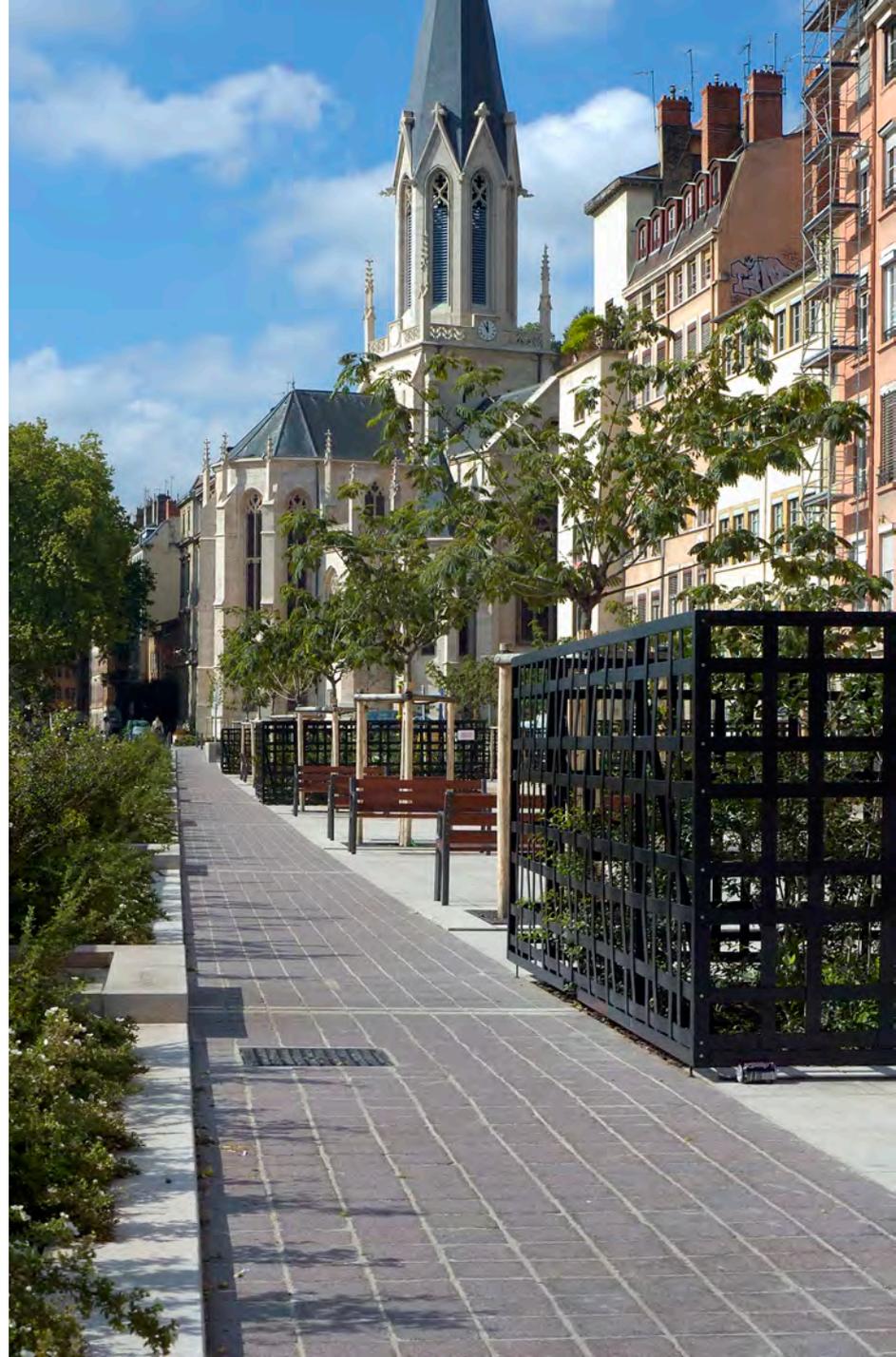
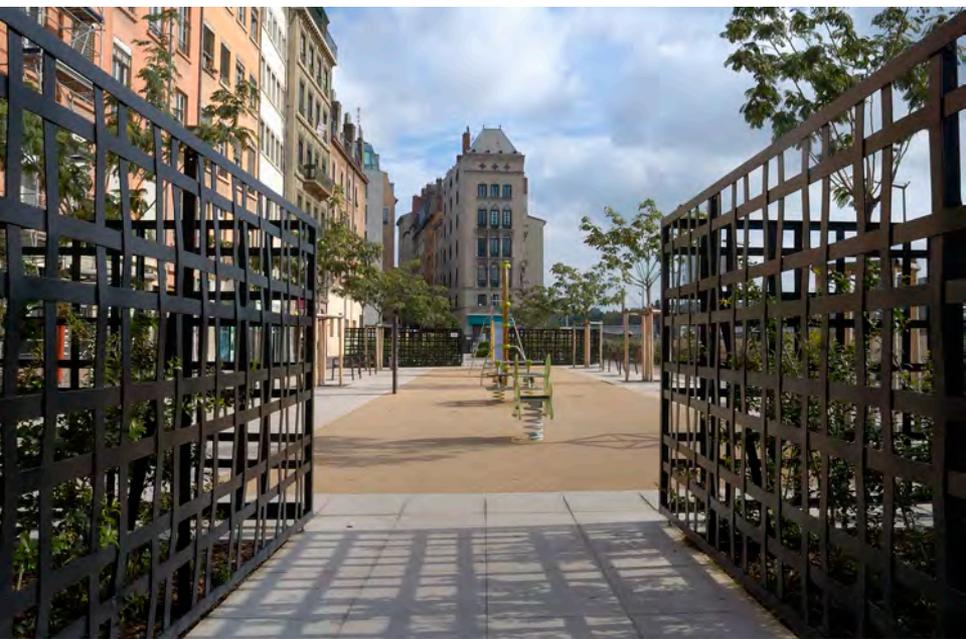


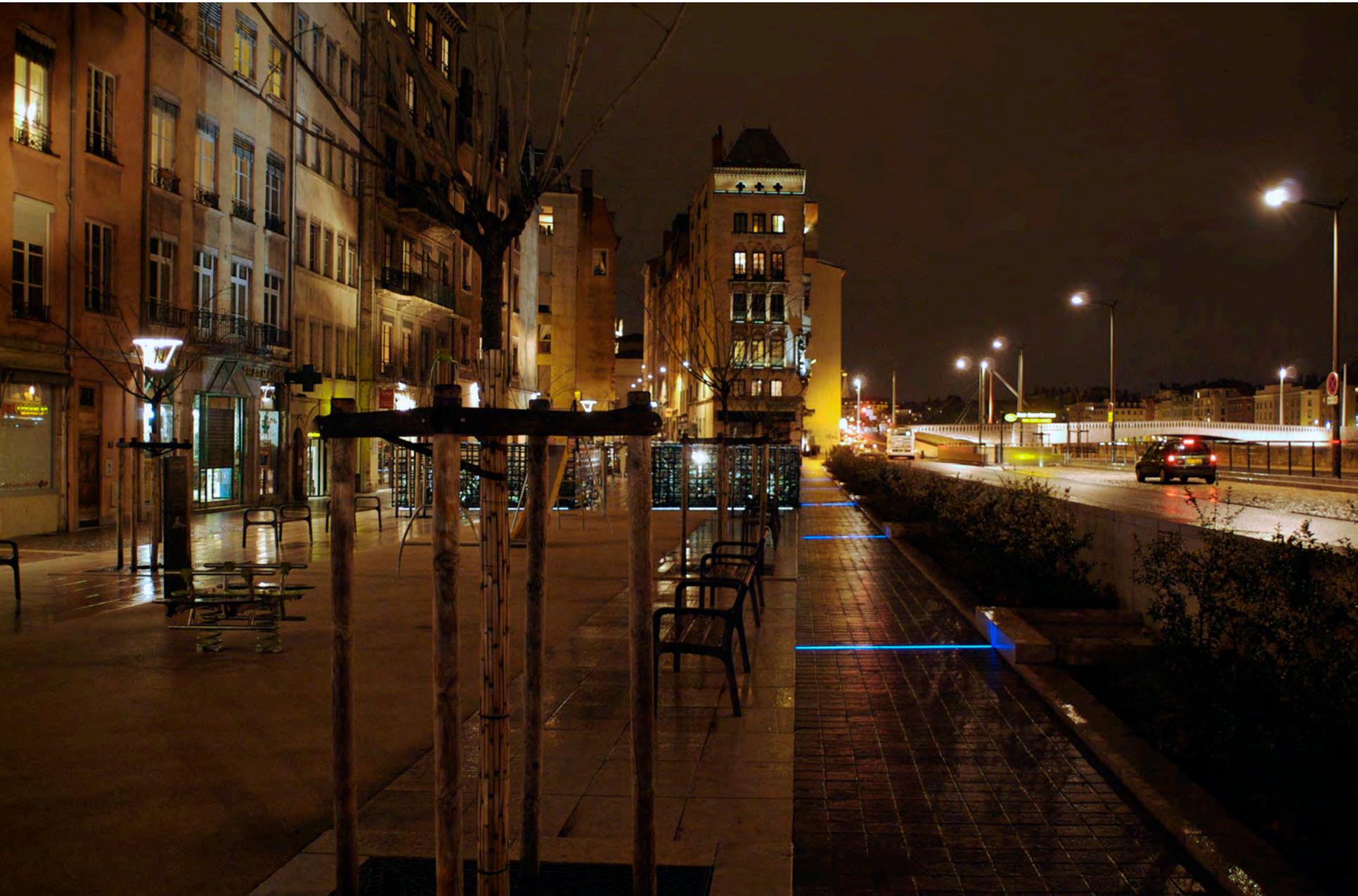


# Jardin du Clos Carret. Ridare una misura allo spazio, per renderlo disponibile a ospitare usi diversi













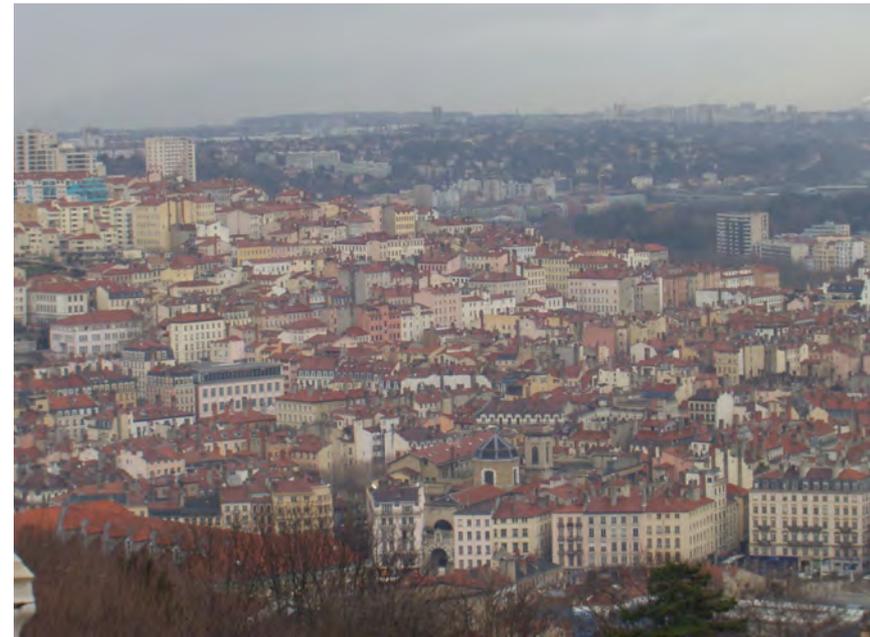
## Place Louis Pradel. Fruibilità e sicurezza







# La collina della Fourvière. Ridisegnare topografie





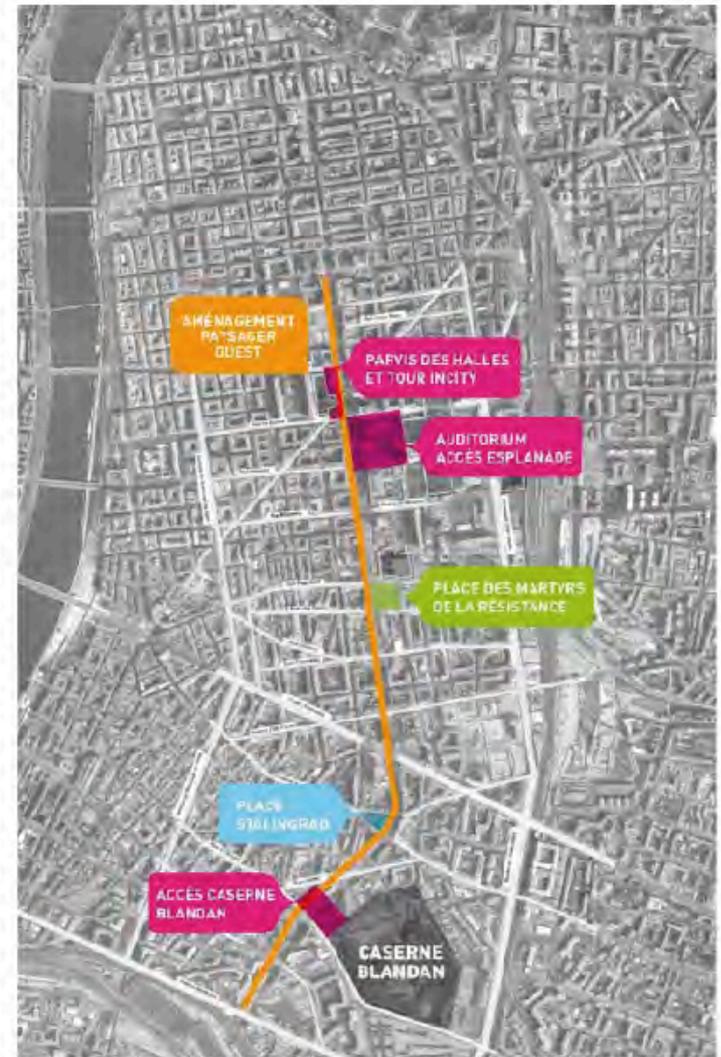


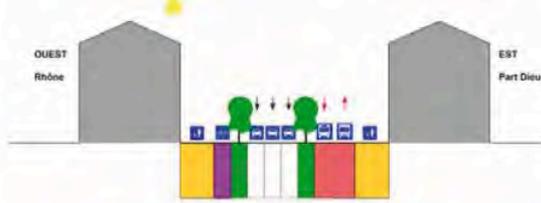




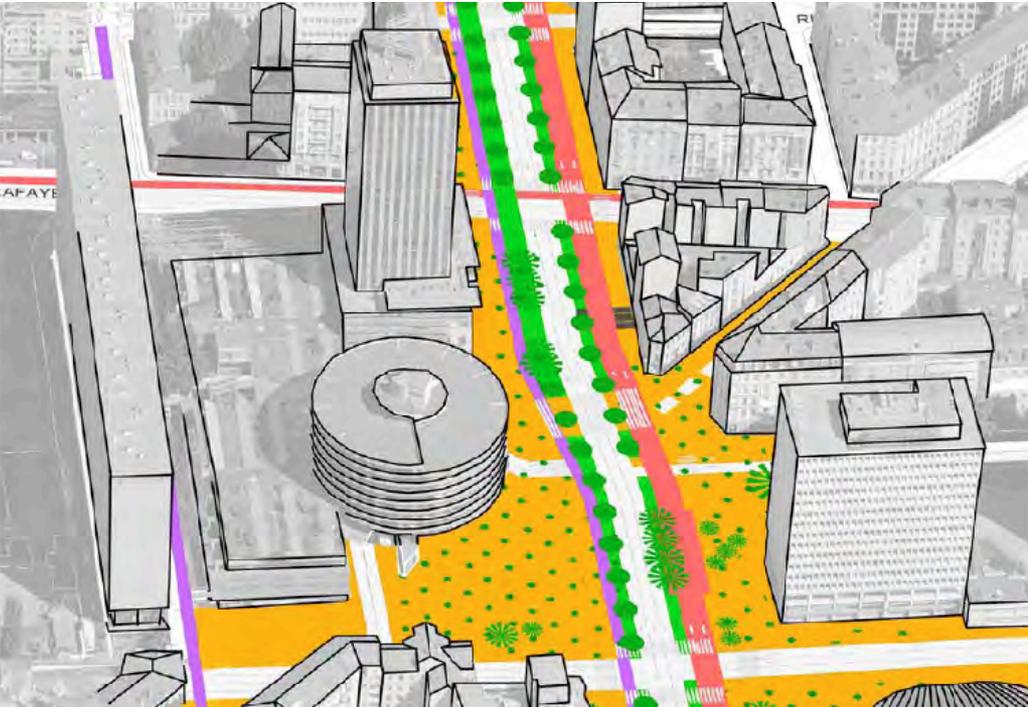
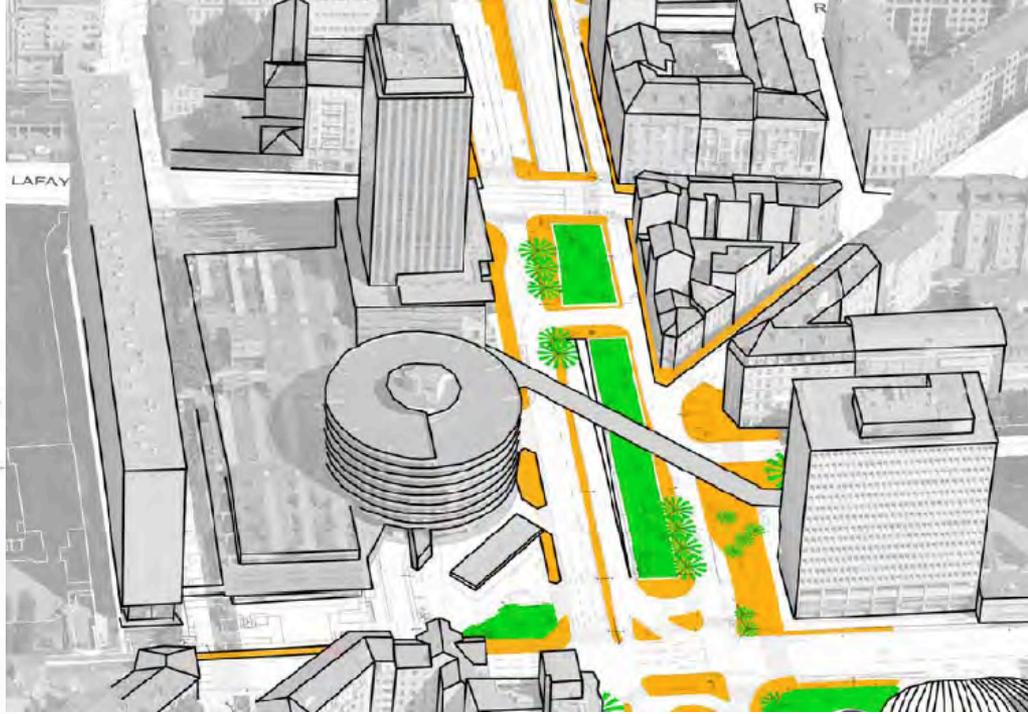
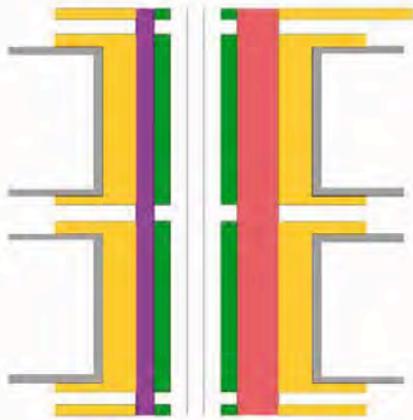
## LES OBJECTIFS DU RÉAMÉNAGEMENT

- Périimètre du projet: de la rue Vauban à la rue Berthelot
- Transformer une voie aux fortes caractéristiques routières en voie apaisée
- Redistribuer l'espace au profit des piétons, des vélos, des transports en commun, des espaces publics tout en maintenant la fonction circulation
- Relier l'Est et l'Ouest, Part-Dieu, Berges du Rhône et centre ville
- Faciliter l'accès aux équipements publics et privés
- Prendre en compte les personnes en situation de handicap
- Reconquérir les espaces publics
- Embellir la ville par un aménagement paysager



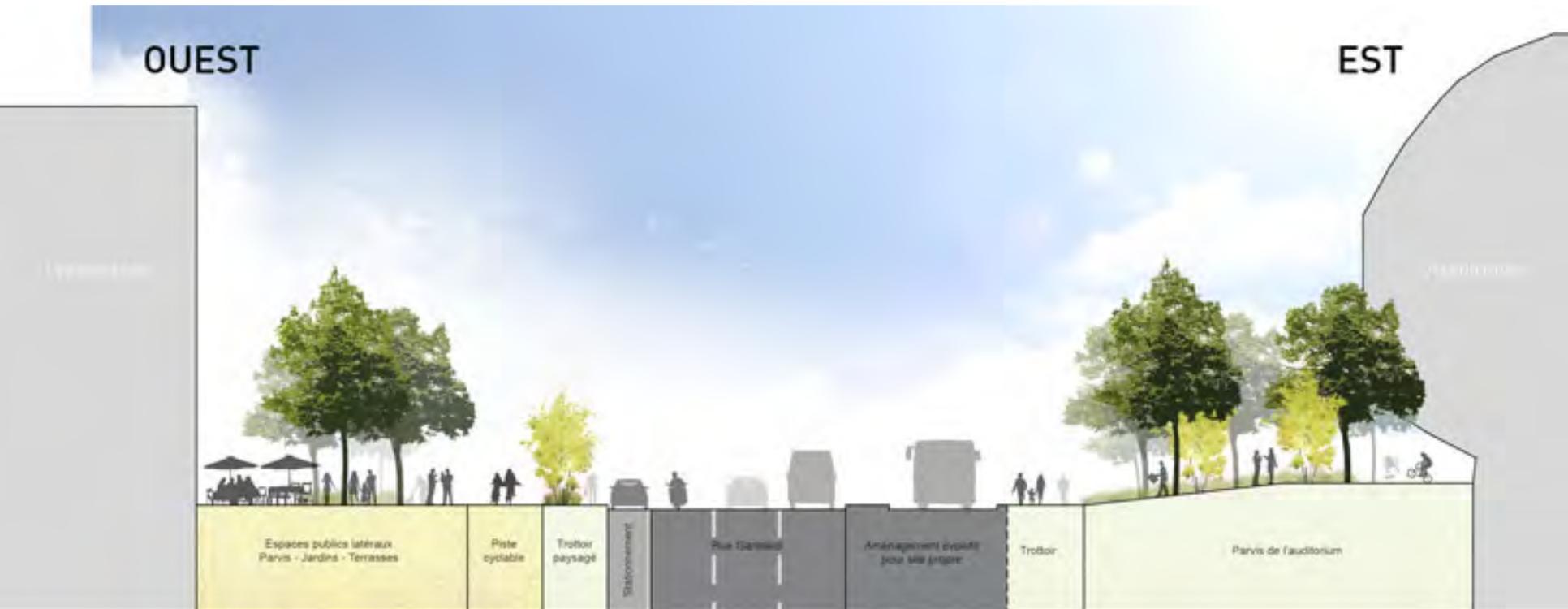


Piétons	
Végétal	
Cycles	
Transports publics	
Automobiles	



OUEST

EST





LE NOUVEAU VISAGE DE LA RUE GARIBALDI  
SECTION BOUCHUT-ARMENIE



NOUVEAU VISAGE DE LA RUE GARIBALDI SECTION BOUCHUT-ARMENIE





# Parc Blandan. Aree dismesse per strategie di rivegetalizzazione

PROJET /// VUE AÉRIENNE

## 7 LIEUX ET AUTANT D'UNIVERS

Les espaces imaginés sur la partie haute du parc seront dédiés à la détente et à la promenade. 3 hectares ouverts à l'horizon 2019 : visite guidée au cœur des 7 ambiances imaginées dans les nouveaux espaces.

- 3 hectares supplémentaires d'ici 2019
- Le seul parc lyonnais à étage
- 1,5 km de promenade pour faire le tour du parc

Et aussi

- 6 900 m<sup>2</sup> de pelouse récréative
- 3 200 m<sup>2</sup> d'espaces boisés
- 100 bancs et chaises issus des démolitions
- 75 arbres plantés



### ABORDS DU CHÂTEAU

L'ancien chemin d'accès au château sera ré-ouvert pour un accès facile au parc depuis la rue du Repos, mais aussi depuis la ligne T2 du tramway. Il permettra de rejoindre la pelouse centrale en partie haute en longeant l'ancienne caserne militaire ou de démarrer un tour du parc. L'entrée donnera aussi accès au Château de La Motte, futur lieu d'escapade gourmande (lire page 6).

- Ambiance majestueuse
- 2400 m<sup>2</sup>

### LA PRAIRIE DES REMPARTS

De jolis points de vue sur les remparts, certains conservés dans leur état d'origine, d'autres rénovés le long d'un chemin. Et une prairie fleurie pour respirer et pour flâner dans les anciennes douves du fort. C'était la jonction qui manquait : avec l'ensemble des aménagements de la seconde phase, chacun pourra faire le tour complet du parc Blandan en 1,5 km de promenade !

- Ambiance de flânerie
- 5 200 m<sup>2</sup>

### BELVÈDÈRE

Un chemin permettra de longer le parapet des remparts. L'espace offrira de nouveaux horizons au parc et une vue dégagée sur les douves historiques du fort. Mais le panorama ira bien au-delà : la basilique de Fourvière, la tour Incity, la tour du Crédit Lyonnais... De quoi donner une grande sensation de liberté et ravir les photographes en herbe !

- Ambiance contemplative
- 2 100 m<sup>2</sup>

### LA PELOUSE CENTRALE

Deux fois plus d'espaces offerts dans le parc avec cette vaste surface de pelouse. Pas de gazon anglais, mais une végétation résistante. De part et d'autre de cette grande pelouse d'agrément, le patrimoine militaire gardera une forte présence avec le jardin végétal et l'exposition. Deux éléments qui redonneront vie aux parties basses des anciens casernements.

- Ambiance ludique
- 8 700 m<sup>2</sup>

### LES SALONS DU FORT

On passera en douceur de la place d'armes à la partie haute du parc par les salons du fort, où alterneront végétation abondante et petites prairies. En été, les arbres apporteront une ombre bienfaitrice. Quant aux deux clairières, elles donneront l'occasion de méditer ou de se reposer. Sous les platanes conservés, des terrains de pétanque viendront se nicher.

- Ambiance de zébrure ou sportive
- 5 100 m<sup>2</sup>

### COURTINE DU SOUS-BOIS

S'allonger ou sauter d'assises en assises... Ce sera possible grâce à la réutilisation de blocs de pierres des anciens casernements, transformés en sièges et en grands bancs. Dans l'architecture militaire, une courtine désigne le rempart reliant deux bastions. L'alignement des nouveaux arbres plantés, en complément des cyprès et platanes conservés, redonne vie à ce patrimoine.

- Ambiance récréative et ombragée
- 3 500 m<sup>2</sup>

### BASTION NATURE

Le parti pris de ce lieu ? Conserver le côté nature et sauvage. L'espace de détente s'étendra à l'ombre des arbres actuels. Avec 9 mètres de long, une grande table réunira les convives d'un anniversaire, d'un pique-nique ou de révisions scolaires... On y accèdera par la grande passerelle qui sera alors ouverte au public (lire page 6).

- Ambiance conviviale
- 2 200 m<sup>2</sup>





# Spazi verdi per le infrastrutture. Le dimensioni minimali della città porosa



CONSTRUISONS ENSEMBLE  
UNE NOUVELLE CULTURE URBAINE

## SOMMAIRE

### INTRODUCTION

**LE POINT SUR LA DÉMARCHÉ / P. 6**

Pourquoi une nouvelle charte ?  
Tous signataires !  
Une charte pour agir

### CAHIER 1

**VERS L'ARBRE URBAIN ... / P. 10**

L'arbre et la ville, une histoire riche et complexe  
L'arbre urbain au cœur d'un paradoxe  
L'arbre « prestataire de services urbains »

### CAHIER 2

**HUIT PRINCIPES POUR CRÉER,  
ENTREtenir ET PARTAGER LE PAYSAGE ARBORÉ D'AUJOURD'HUI  
ET DE DEMAIN / P. 26**

La « diversité », un enjeu esthétique, écologique et culturel  
La « permanence » pour un paysage attrayant tout au long de l'année  
La « durée », ou comment faire du temps un allié  
La « dynamique du paysage », ou comment intégrer une perpétuelle évolution  
« L'économie », au centre des exigences pour la maîtrise des dépenses  
La « pédagogie », pour une culture de l'arbre partagée  
La « solidarité » ou comment véhiculer des valeurs essentielles à travers l'arbre  
La « recherche et l'innovation » pour un meilleur avenir de l'arbre

### CAHIER 3

**CINQ AXES DE RECOMMANDATIONS POUR PASSER À L'ACTION / P. 34**

Développer les connaissances  
Utiliser les nouvelles connaissances  
Favoriser la transmission des savoirs  
Favoriser la transversalité et le métissage des compétences  
Relier les actions aux processus politiques ou réglementaires



LA CHARTE  
DE L'ARBRE

# UNE CHARTE POUR APPLIQUER ET RESPECTER DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

## DIVERSITE

### Diversifier les essences

Pour atténuer l'effet allergisant lié à l'accumulation d'une espèce unique en un même lieu,  
 Pour limiter le risque de propagation des maladies entre les arbres d'une même espèce,  
 Pour développer la faune et la flore,  
 Pour développer de nouvelles ambiances paysagères.



Mettons en avant les essences peu connues capables de répondre à nos préoccupations actuelles : climat, allergie et biodiversité.



## PERMANENCE

### Conserver l'arbre au fil des saisons

Pour rappeler aux citoyens le cycle biologique dans lequel eux-mêmes sont inscrits,  
 Pour maintenir des paysages harmonieux et attrayants toute l'année.



Créons au moment même de la conception d'un aménagement une composition végétale de diverses essences.  
 Évitions les tailles sévères qui stoppent le développement naturel de la végétation.



## DUREE

### Maintenir l'arbre en vie

Pour confirmer que la plantation d'un arbre est un investissement durable,  
 Pour préserver des éléments du patrimoine, identitaires de notre cadre de vie.



Choisissons de planter de jeunes arbres à la conception.  
 Plantons moins densément mais dans de meilleures conditions de fertilité.



## DYNAMIQUE

### Prévoir l'avenir de l'arbre

Pour anticiper son évolution et préserver l'harmonie du paysage,  
 Pour faire des économies sur des entretiens inutiles.



Donnons les meilleures conditions de vie à l'arbre :  
 Suffisamment d'espace pour se développer et s'alimenter (sol et ensoleillement approprié) en tenant compte du cycle de vie de chaque essence.



## ECONOMIE

### Maîtriser les dépenses

Pour économiser sur des frais inutiles et cibler les financements indispensables,  
 Pour pérenniser la présence de l'arbre en ville.



Choisissons dès la conception d'un aménagement de diversifier les essences : «le bon arbre au bon endroit».  
 Donnons les meilleures conditions à l'arbre au moment de l'aménagement pour qu'il s'épanouisse durablement.  
 Sensibilisons le plus possible tous les acteurs pour empêcher les dégradations et utiliser les bonnes méthodes de plantation.



## SOLIDARITE

### Réintroduire la nature dans tout le paysage urbain

Pour obtenir une meilleure équité de nature entre les habitants du Grand Lyon mais aussi avec les générations futures,  
 Pour lutter contre les inégalités écologiques.



Choisissons de planter dans plus de lieux différents en privilégiant les espaces en difficulté (ilots de chaleur, zones polluées...).

Partageons d'avantage les efforts entre les différents acteurs.



## PEDAGOGIE

### Véhiculer les valeurs de l'arbre

Pour éduquer le public afin d'améliorer sa compréhension et ses comportements vis-à-vis du patrimoine arboré,  
 Pour que le public s'approprie cet enjeu environnemental et que les actions soient portées par tous.



Sensibilisons et transmettons les bénéfices des arbres urbains à tous.  
 Responsabilisons et impliquons l'usager dans l'avenir de l'arbre.



## RECHERCHE INNOVATION

### Développer la recherche et l'innovation

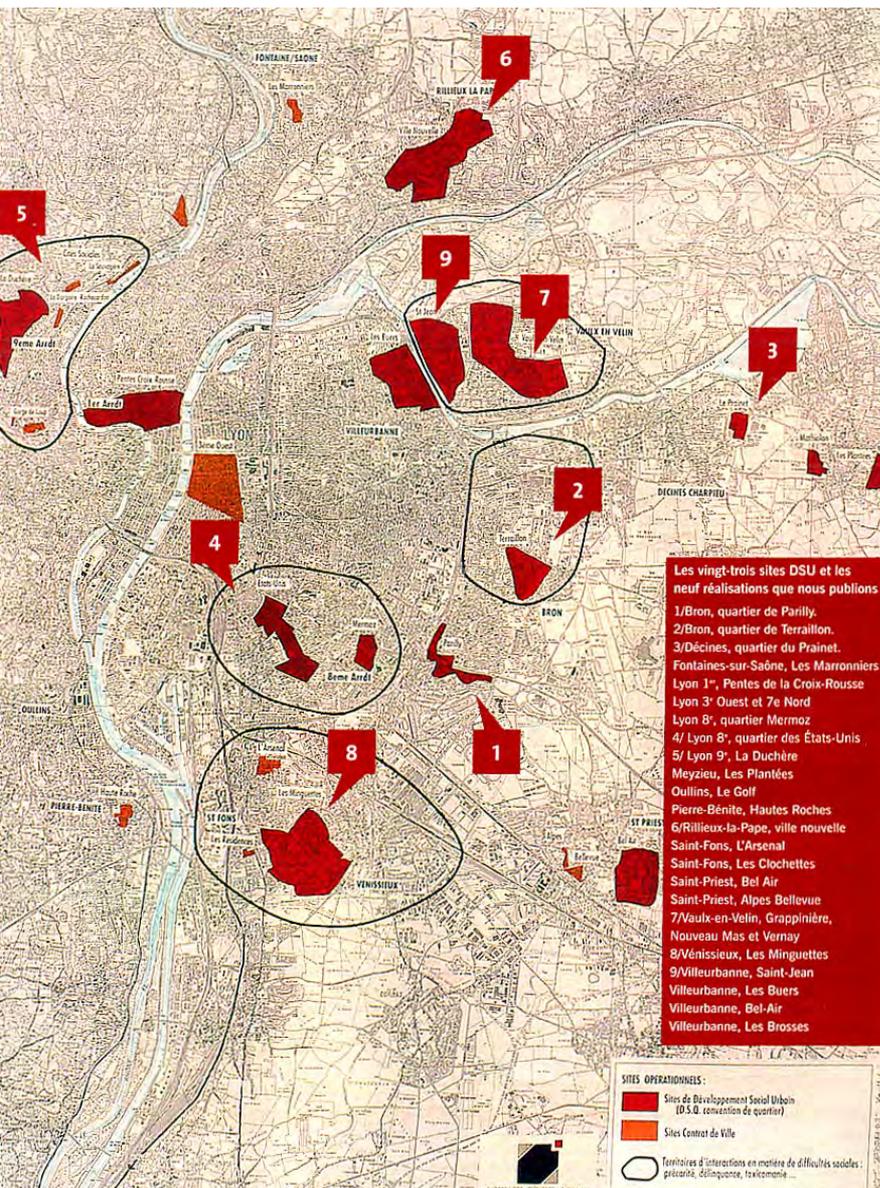
Pour faire évoluer les pratiques et les adapter à l'environnement et à l'époque.



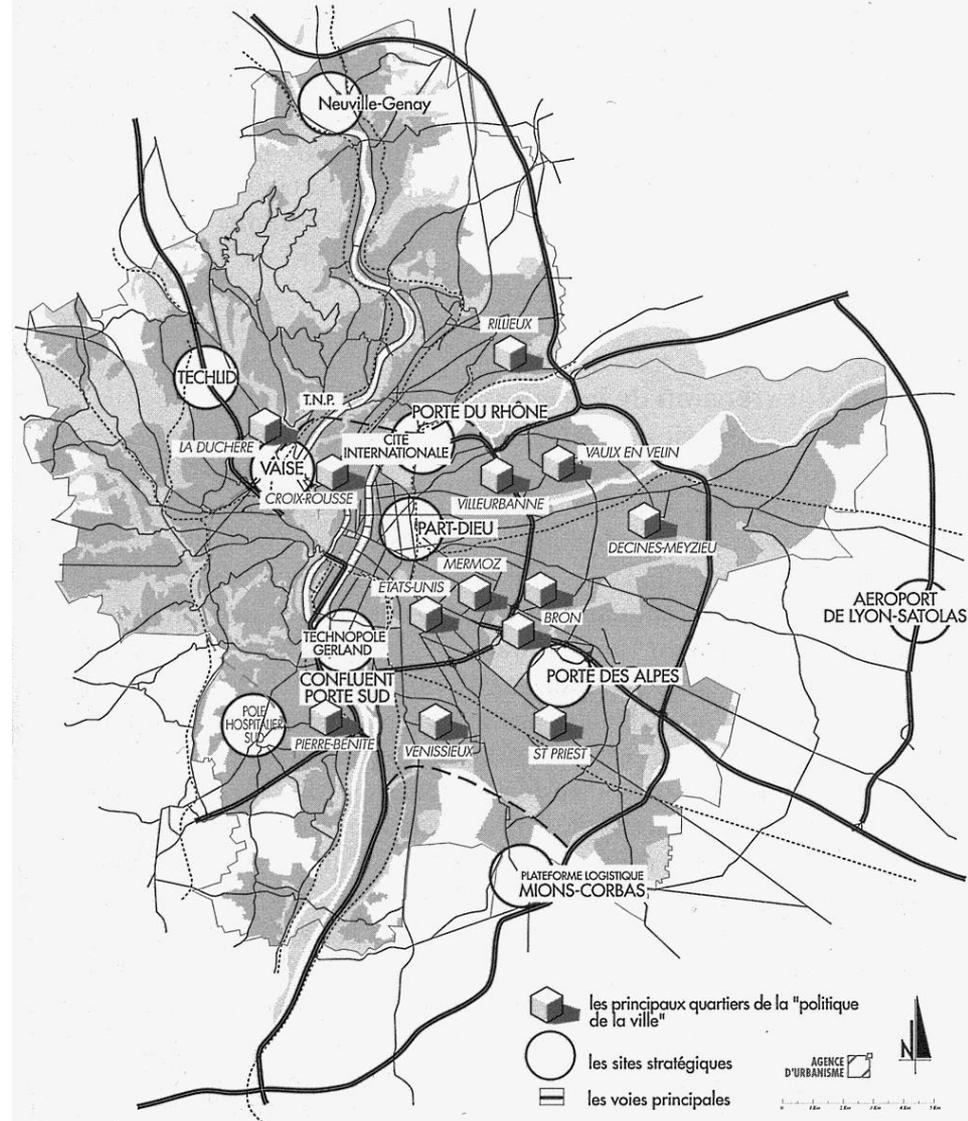
Associions les savoirs et les expériences de chaque acteur du paysage urbain.  
 Adoptons une attitude inventive dans les projets.



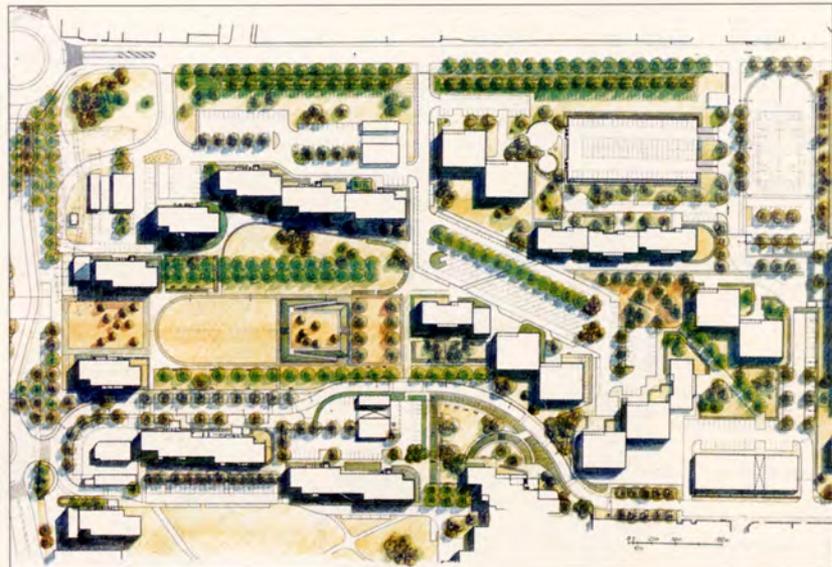
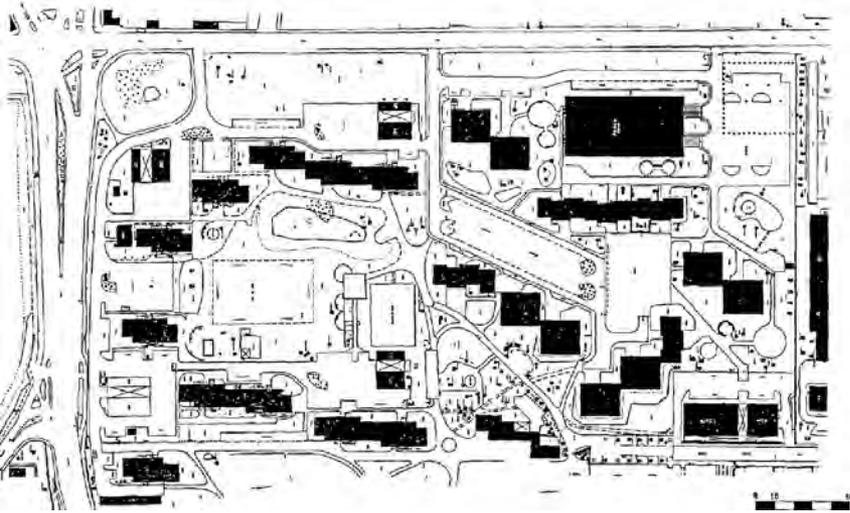
# Periferie pubbliche. Lo spazio come supporto di processi di rigenerazione sociale



*Les grands sites d'intervention publique*



# Le Prainet (Décines). Un nuovo progetto di suolo



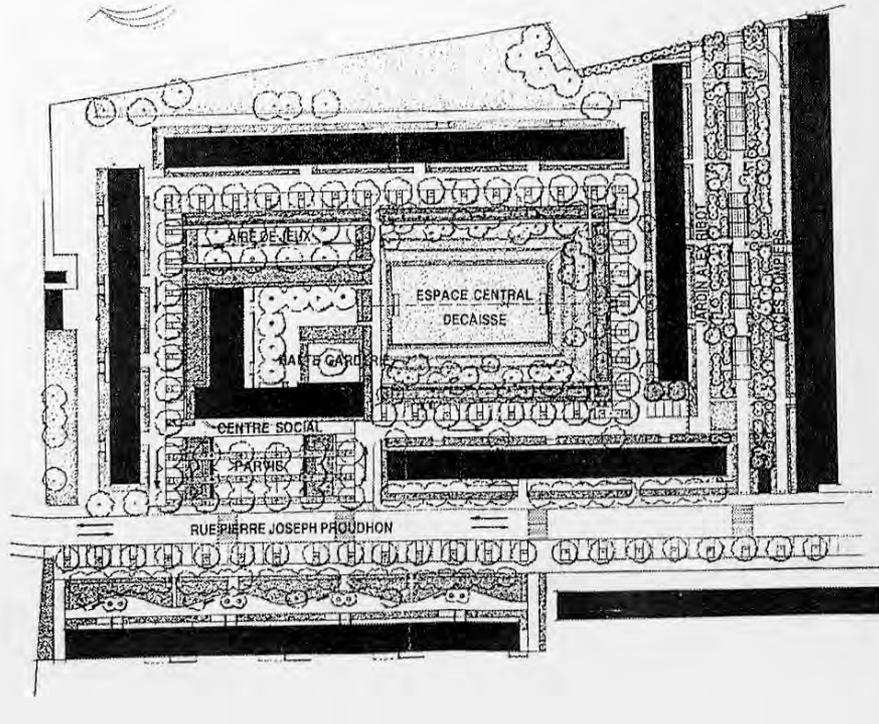


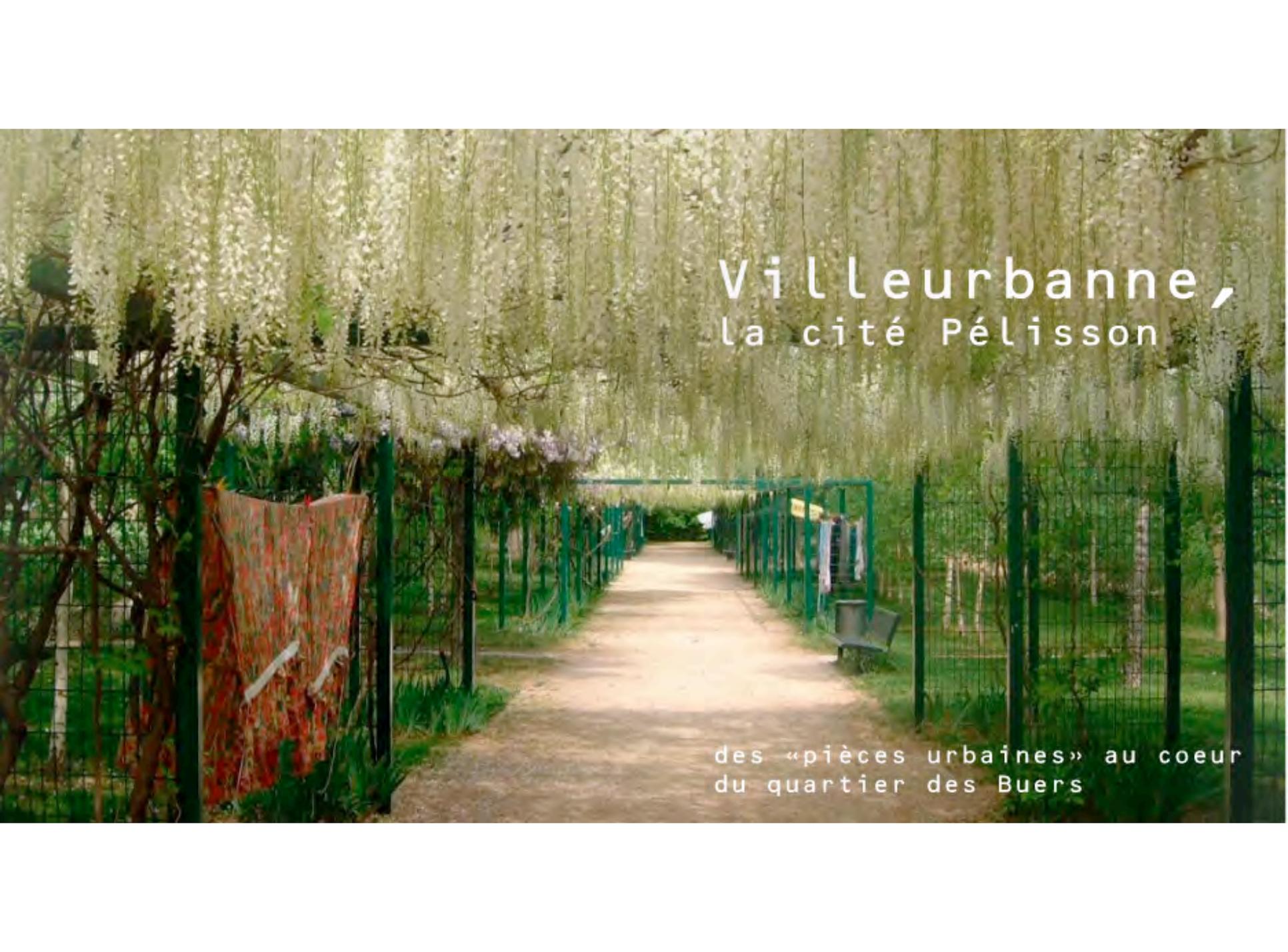
- espaces de préhabitation
- espaces de jeux : propres à un groupe
- espaces de cohabitation de plusieurs groupes
- espace central : 3 espaces de jeux différents
- principaux flux





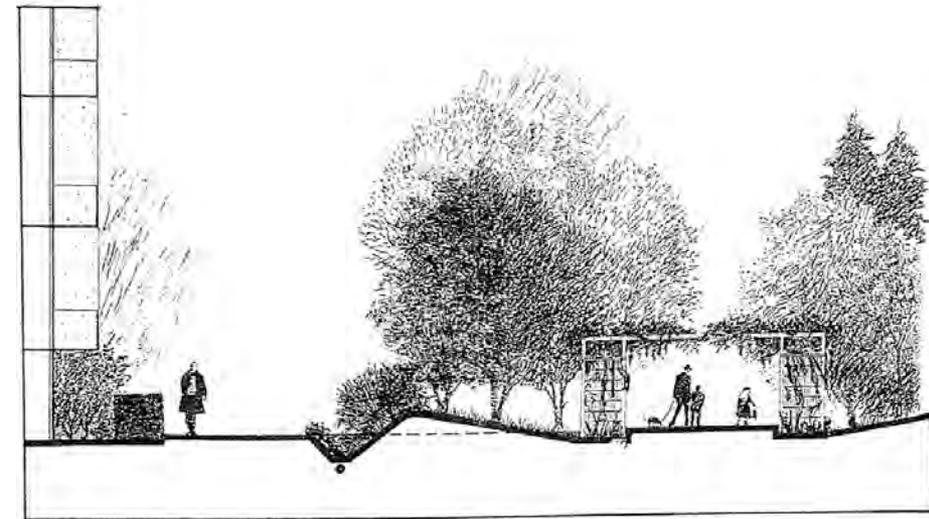
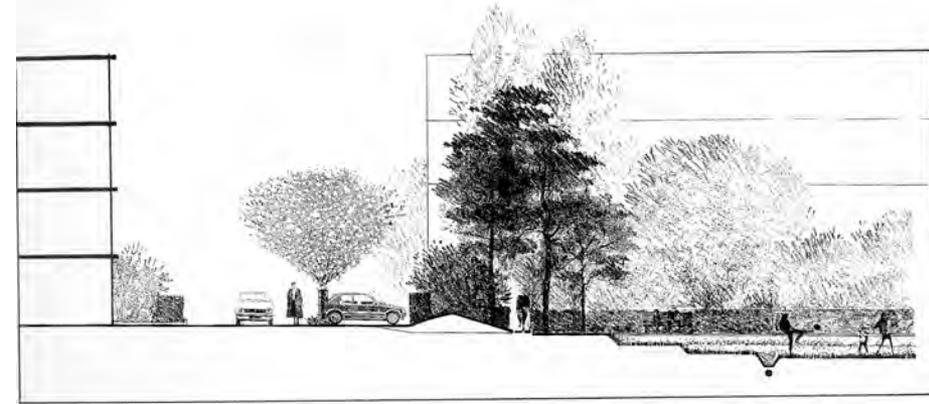
# Quartier Les Buers (Villeurbanne). Riconfigurare gli spazi di prossimità



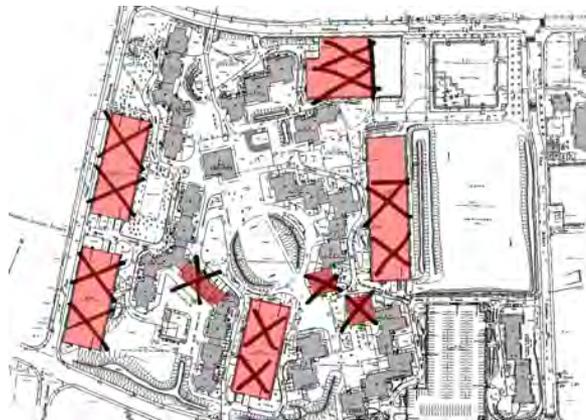


Villeurbanne,  
la cité Pélisson

des «pièces urbaines» au coeur  
du quartier des Buers



# Vaulx En Velin Sud. Diradare e ridisegnare margini



VERNAY

CENTRE VILLE

Commission de  
de Police

Commission de  
de Police

Place  
Noël Costantini

Groupe scolaire  
Federica Garcia Lorca

THIBAUDE

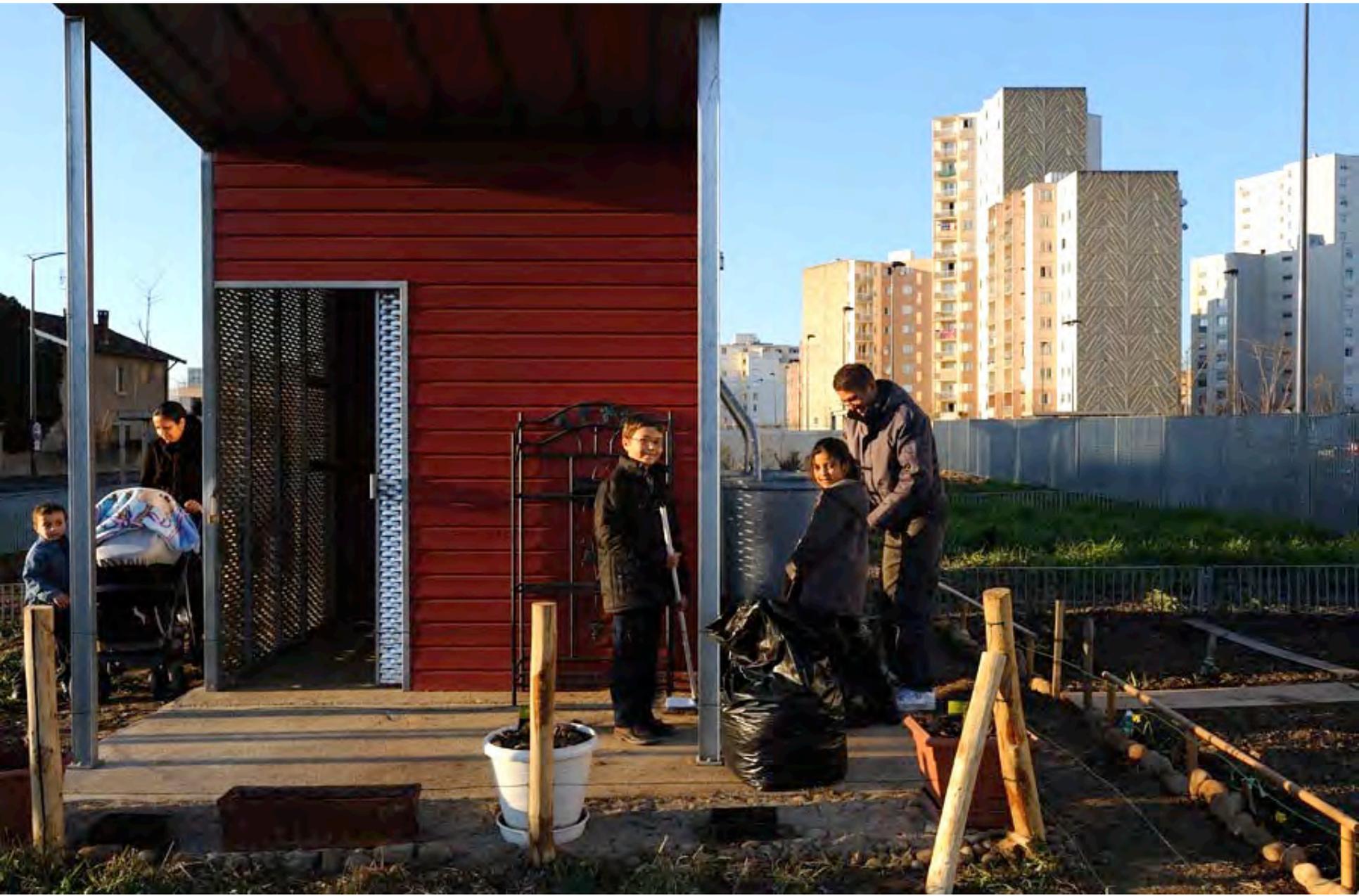
Centre  
de la Culture

ZI LA RIZE







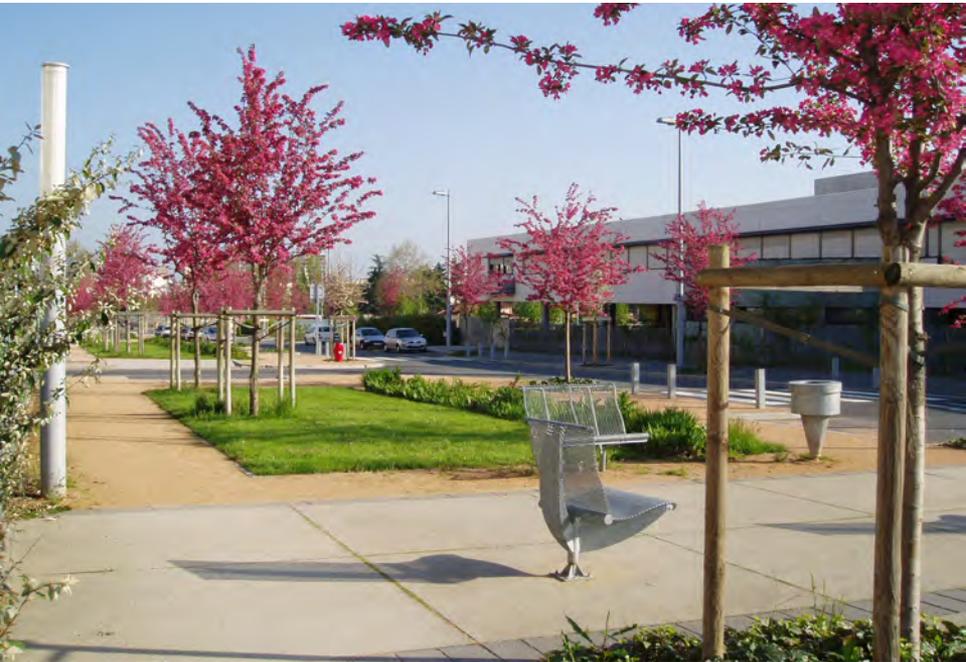


# Fort De Bron\_Jardins familiaux. Lavorare su ambiti di soglia e transizione



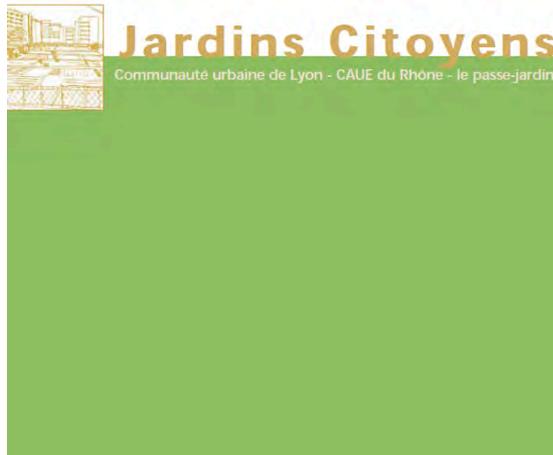








# Jardins partagés. Quando gli abitanti di prendono cura del paesaggio con il supporto dell'azione pubblica



**GRANDLYON**  
communauté urbaine



De nouvelles formes de jardins apparaissent dans nos villes et nos villages. Espace intermédiaire entre jardins publics et jardins privés, les jardins partagés s'implantent sur du terrain public ou privé et sont **gérés par et pour les habitants**. Ils permettent l'accès à la pratique du jardinage pour le plus grand nombre.

Formidables outils de développement social, le jardin et le jardinage favorisent la création de lien social intergénérationnel et interculturel. Lieu de rencontre de toutes les cultures, le jardin devient un espace de participation démocratique.

Au-delà, les jardins partagés deviennent des lieux pratiques d'éducation à l'environnement (gestion des déchets, gestion de l'eau, appropriation, respect et embellissement des espaces extérieurs, préservation de la biodiversité,...).

Enfin la pratique du jardinage apporte du bien-être et permet d'améliorer l'alimentation avec un impact réel sur la santé des jardiniers-habitants.

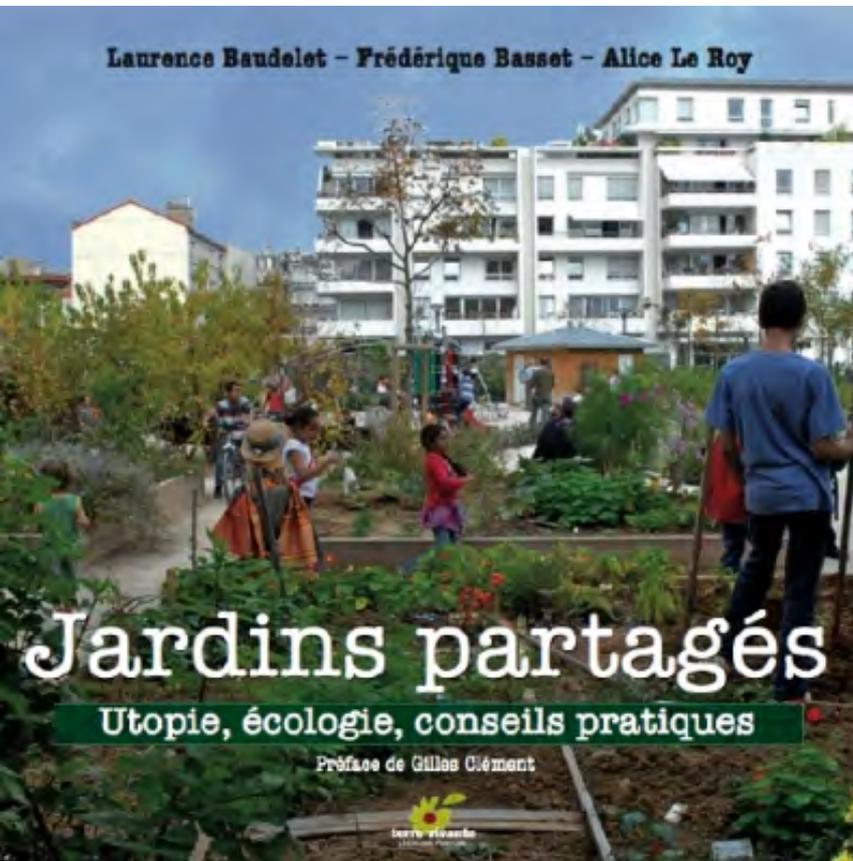
Les jardins partagés sont définis dans une proposition de loi adoptée par le Sénat en 2003 et qui devrait être repris dans un amendement au projet de loi Grenelle II en 2010 :

*« On entend par jardins partagés, les jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public ».*

Le jardinage prend différentes formes :

- le « *jardinage en pied d'immeubles* » désigne des parcelles cultivées au bas des bâtiments de logements collectifs des bailleurs sociaux
- Le « *jardinage pédagogique* » désigne un jardinage qui a la vocation d'être support d'activités éducatives pour les enfants.
- Le « *jardinage collectif d'habitants* » désigne un jardinage pratiqué et géré en commun par les membres d'une association de quartier
- Le terme « *jardinage nomade* » ou « *éphémère* » signale le caractère temporaire de l'occupation du terrain.
- Le « *jardinage d'insertion sociale* » permet l'autoproduction collective de légumes pour des familles précaires qui viennent au jardin de manière bénévole et volontaire.
- ... et d'autres à inventer

Toutes ces formes de jardins partagés sont recensées dans cette nouvelle édition de l'annuaire augmentée de 19 nouveaux jardins partagés et des 2 jardins de Cocagne (Jardin d'insertion par l'économique) du Grand Lyon.



## Typologie des jardins partagés

La carte du Grand Lyon localise les jardins partagés selon leur typologie. Les couleurs des points correspondent à la légende ci-dessous. Les numéros n'indiquent aucune hiérarchie.



**HABITANTS**

Terrain d'une seule parcelle collective de 200 à 600 m<sup>2</sup> dans une commune ou un quartier. Le jardin est destiné à des habitants membres d'une association gestionnaire du jardin.

Cependant quand un membre de l'association est présent sur le jardin, le jardin est ouvert aux autres habitants, aux passants.



**PEDAGOGIQUE**

Terrain de surface variable dans une structure éducative (école, centre aéré, autre jardin..) avec la découverte de la nature, éducation à l'environnement et expérimentation du jardinage.



**PIED D'IMMEUBLE**

Terrain situé au pied des immeubles de quartier d'habitat social, fourni par le bailleur et découpé en petites parcelles de 10 à 40 m<sup>2</sup> pour chaque famille. Il peut être ouvert à tout le quartier pour des manifestations festives ou culturelles.



**INSERTION**

Terrain de 2000 à 3000 m<sup>2</sup> mis à disposition par une commune, il est cultivé collectivement ; il est destiné à des personnes en difficulté de vie, il leur permet de faire une étape de socialisation et de construction de projet de vie ou professionnel ; il est cultivé pour l'alimentation familiale.



**NOMADE**

Terrain en attente de projet de construction immobilière qui peut être transformé en jardin temporaire.